

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL
DU 17 DECEMBRE 2012

Le Conseil communal est réuni à la suite d'une convocation datée du 7 décembre 2012, accompagnée d'un ordre du jour comportant 43 objets et d'un ordre du jour complémentaire daté du 11 décembre 2012 comportant 2 objets.

La séance publique s'ouvre à 18 heures avec 44 présents

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre faisant fonction,
 Mme HOUDART, M. BOUCHEZ, M. SAKAS, M. LAFOSSE, M. DARVILLE,
 Mme OUALI, Échevins
 M. Marc BARVAIS, Président du CPAS a.i.
 M. DI RUPO, M. DUPONT, M. DEPLUS, Mme KAPOMPOLE, M. MILLER, M. ROSSI,
 M. MANDERLIER, M. DEL BORRELLO, M. LECOCQ, Mme MOUCHERON,
 Mme NAHIME, M. HAMBYE, M. JACQUEMIN, Mme BRICHAUX, Mme JOB,
 Mme BOUROUBA, M. TONDREAU, M. DUBOIS, Mme WAELPUT, M. POURTOIS,
 M. KAYEMBE KALUNGA, M. MELIS, Mme DE JAER, M. JOOS, M. ANTONINI,
 Mme WUILBAUT-VAN HOORDE, Mme JUDE, M. ANDRE, M. DUFRANE,
 M. BERNARD, Mme LAGNEAU, ~~M. BONJEAN~~, Mme DEFRISE, Mme URBAIN,
 Mme MEUNIER, Mme MARNEFFE, M. BEUGNIES, Conseillers communaux
 et M. Philippe LIBIEZ, Secrétaire communal faisant fonction

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Mes chers collègues, bonsoir à toutes et à tous. Tout d'abord quelques communications de service pour excuser l'absence de notre collègue Lionel BONJEAN qui est empêché pour quelques petits soucis personnels. Un mot également pour vous dire que les procès-verbaux des séances des Conseils des 19 novembre et 26 novembre derniers sont à votre disposition. Ils seront approuvés si aucune remarque n'est formulée d'ici la fin de cette séance. Le procès-verbal de la séance du 3 décembre dernier sera présenté lors de notre prochain Conseil communal. Quelques informations relatives à l'ordre du jour, pour vous signaler que les points 9, 10, 11, 12, 14, 15, 33 et 36 sont remis, la plupart d'entre-eux ayant été inscrits d'ailleurs sous réserve et ayant déjà fait l'objet d'une communication en ce sens en réunion de Commissions. Quelques informations également par rapport à l'ordre du jour complémentaire que vous avez reçu avec bien entendu un point complémentaire relatif à la déclaration de politique communale que le Bourgmestre en titre vous a adressé lors de la séance d'installation de ce Conseil communal et qui fera l'objet, comme annoncé, d'un débat entre groupes politiques ce jour ; ce point sera donc inscrit en deuxième objet à l'ordre du jour après la prestation de serment de notre nouvelle collègue, membre du Collège, Mme KAPOMPOLE et nous avons également un second point qui est ajouté dans l'ordre du jour complémentaire relatif à l'ancienne école du Festinoy de Ghlin et qui sera proposé après le 33^{ème} objet dans l'ordre du jour. Quelques questions et interpellations comme le veut la

tradition, une demande d'interpellation de Mme la Conseillère Catherine MARNEFFE concernant la Commission Vélo à laquelle il sera répondu par M. Pascal LAFOSSE, une demande d'interpellation de Mme la Conseillère Savine MOUCHERON concernant le décret d'art et l'avenir du permis relatif à la gare de Mons à laquelle il sera répondu par Mme Joëlle KAPOMPOLE et enfin une demande d'interpellation de Mme la Conseillère Savine MOUCHERON concernant les cours de natation à laquelle il sera répondu par M. Pascal LAFOSSE. Voilà, mes chers collègues, je vous propose d'entamer notre ordre du jour tout d'abord avec la prestation de serment de notre nouvelle collègue, membre du Collège, Mme KAPOMPOLE à qui je vais demander de bien vouloir se lever.

1^{er} objet : Conseil communal. Vérification des pouvoirs – prestation de serment et installation d'un(e) Échevin(e) en remplacement de l'Échevin appelé à exercer les fonctions de Bourgmestre f.f. Secrétariat

Mme Joëlle KAPOMPOLE : « Je jure fidélité au Roi, Obéissance à la Constitution et aux lois du peuple belge ».

ADOPTE à l'unanimité - 1^{ère} annexe

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Je vous remercie et prends acte de votre prestation de serment et vous installe en qualité d'Echevine. Bien, Mme l'Echevine, nous vous félicitons et maintenant que le Collège est au complet, je vous propose de poursuivre notre ordre du jour avec le débat relatif à la déclaration de politique générale qui, je vous le rappelle, a fait l'objet d'une communication du Bourgmestre en titre lors du Conseil d'installation le 3 décembre. Chaque groupe a eu l'occasion depuis lors de pouvoir l'étudier en détails et de préparer ses interventions, donc je mets le point au débat, y a-t-il des demandes d'intervention ? J'imagine que oui ! Je vais prendre note puisque je vois que cette déclaration suscite un grand intérêt. Il y a M. BEUGNIES, M. ANDRE, Mme MOUCHERON, Mme MARNEFFE, Mme DE JAER, M. DUBOIS, M. POURTOIS, M. LECOCQ, M. DUFRANE, M. TONDREAU. Je propose que nous commençons ces interventions par Mme MOUCHERON.

01^e Objet : Déclaration de politique communale pour la mandature 2013-2018. Cab.Bourg.

Mme Savine MOUCHERON, Conseillère : Merci M. le Bourgmestre. Il y a 6 ans, voilà exactement ce que nous promettait un chef de groupe d'une formation de la majorité pour 2012 : « les jeunes peuvent se féliciter des nouvelles maisons créées dans leurs quartiers. En matière de culture, le BAM a permis à Mons de rattraper son retard en matière de valorisation

des arts plastiques. Pour la mobilité, les travaux de la gare sont pratiquement terminés, la liaison entre le Centre-Ville montois et les Grands Prés est aujourd'hui effective. Un parking de 800 places supplémentaires a permis de désengorger les abords de la gare et une partie du Centre-Ville. Il est question d'une première ligne de tramways qui desservira prochainement Jemappes, les Grands Prés, le tour des boulevards et les deux parkings de dissuasion. En ce qui concerne le logement, la majorité a réussi à privilégier la mixité sociale des résidents et l'ensemble du parc locatif social est entièrement rénové. Pour la propreté, nous pouvons le dire sans détours, Mons est aujourd'hui une ville propre. En matière de sécurité, je souhaite saluer le courage et la détermination des policiers de plus en plus présents qui apporte une réponse au climat d'insécurité dans laquelle on vivait encore il y a 10 ans. Quel bonheur lorsque nous avons pu assister au dénouement de l'affaire de l'enlèvement de la petite Caroline grâce aux caméras de surveillance disposées dans le Centre-Ville ». Evidemment, vous me direz qu'il y a et qu'il y aura toujours à faire dans une ville et c'est bien normal, heureusement, mais face au bilan annoncé et en comparant à votre déclaration pour les prochaines années, on y retrouve quand même des points centraux de vos programmes qui n'ont pas changés. Logement, propreté, sécurité, mobilité restent des problèmes aujourd'hui bien ancrés et qui restent la principale préoccupation des montois et des montoises aujourd'hui encore. Si vous le permettez, je vais commencer mon intervention générale par le projet de ville Mons Capitale Européenne de la Culture parce que ça me semble transversal à la politique locale aujourd'hui aux portes de 2015. J'ai été étonnée de le retrouver en dernier point dans votre déclaration de politique bien qu'évoqué en introduction, je me permettrai d'inverser mon intervention. Je pense que nous sommes tous d'accord sur le fait qu'il ne faut pas louper l'événement, que nous attendons tous un grand retour de l'événement de Mons 2015 en matière d'emplois, de renommée, de tourisme, d'économie. Mais il y a tout de même quelques questions, quelques interrogations qui sont toujours palpables. Dans la déclaration, j'ai découvert la majorité PS-MR qui considère que Mons Capitale Européenne de la Culture se doit d'être un projet éminemment participatif et qu'il ne serait réussi que moyennant la participation citoyenne. Cela je pense qu'évidemment personne ne va le contredire, tout le monde est d'accord mais pour le moment, cela reste un vœu pieux, tout le monde le sait, que dans la construction de ce projet, c'est là que le bât blesse. Le Bourgmestre empêché le disait lui-même et me rejoignait sur ce constat durant la campagne. Un des révélateurs de cette situation c'est qu'une plateforme associative, une sorte de Mons « off » se crée en parallèle à la Fondation. Il y a un manque d'intérêt significatif pour le secteur associatif et je pense qu'il faut vraiment résoudre ce problème assez vite. Yves Vasseur parlait lors de la remise des prix

de l'AWEX qui a eu lieu au Manège il y a quelques mois, d'un frémissement de la population autour de 2015. En ce qui me concerne, en 2013, j'attendrais plus qu'un frémissement, donc ce mot m'inquiète un peu. Deuxième inquiétude ou remarque, le secteur hôtelier est très dubitatif par rapport aux retombées et aux chiffres de consommation des visiteurs qui sont annoncés. Ils craignent clairement qu'après 2015 et je sais que cela agace parfois qu'on parle après 2015 mais nous sommes en 2013 et nous parlons de 2015 depuis déjà 2000 donc cela paraît légitime qu'on avance un petit peu et qu'on s'interroge sur les retombées, ils sont inquiets parce qu'ils se disent si en 2015 nous arrivons à près de 100% du taux d'occupation, est-ce qu'après 2015, nous serons toujours au même taux, est-ce que cela ne va pas nous retomber dessus et avoir des difficultés à occuper nos chambres ? Une inquiétude dont ils ont fait part récemment via un communiqué de presse, donc deuxième question que je relaye. Enfin, on a toujours comparé, très régulièrement Mons 2015 à Lille. On a fait la comparaison très régulièrement mais lors de la mise en place de cette Assemblée, j'ai entendu, si nous arrivons déjà au tiers de ce que Lille a obtenu comme retombées, ce serait une réussite et c'est la première fois que j'entends une espèce de relativité par rapport aux retombées de Mons 2015. Est-ce qu'il y a quelque chose qu'on ne nous dit pas, est-ce qu'on a revu l'ambition et les retombées de Mons 2015 à la baisse ? Tout cela fait partie de mon interrogation. Après ma réflexion générale sur Mons 2015, je suppose qu'on y reviendra dans le débat et par facilité, j'ai repris les points dans l'ordre présenté dans votre déclaration et j'arrive sur la création d'emplois et le développement d'activités. Vous nous annoncez vouloir développer des échanges entreprises-établissements scolaires, créer des entreprises d'économie sociale et stimuler l'esprit d'entreprendre. Cela, évidemment on ne peut que se joindre à ces initiatives, c'est une bonne idée et je pense que cela portera ses fruits. Vous dites aussi augmenter le volume de l'emploi et je suis bien d'accord avec vous que les principaux leviers en matière de création d'emplois ne sont pas communaux, ils sont régionaux ou fédéraux mais vous l'avez quand même mis comme priorité dans votre campagne et comme priorité dans votre déclaration politique. Donc, oui bien sûr, augmenter l'emploi c'est important mais il faut aussi maintenir et garantir l'emploi qui existe. A quoi bon créer 500 nouveaux emplois si on en perd 600 ailleurs et donc je pense qu'à chaque nouvelle réflexion, à chaque nouvelle création de projet de développement, il faut bien garder à l'œil ces deux réflexions, on crée de l'emploi mais on veille à maintenir l'emploi existant, je pense que ça doit être fondamental sinon nous n'arriverons pas à sortir de la situation de chômage dans laquelle nous vivons actuellement. Même si je sais que la crise ne favorise pas la création d'emplois ou le maintien d'emplois existants. Par ailleurs, en ce qui concerne les métiers qui sont liés à 2015, nous y souscrivons

également et j'y reviens mais nous vous demandons de veiller évidemment à la pérennité de ces emplois, que ce ne soit pas de l'emploi pour l'année, je pense que c'est un souhait que nous partageons. En ce qui concerne plus particulièrement la défense des commerces dans le Centre-Ville ou dans le Grand Mons d'ailleurs, nous sommes convaincus pour les avoir rencontrés plusieurs fois, que leur survie va aller de pair avec les défis en matière de mobilité, de propreté et de sécurité, ce sont les trois thèmes qui reviennent systématiquement ainsi qu'une stratégie qu'il va falloir peaufiner pour amener tous les clients et les futurs clients Grands Prés vers le Centre-Ville et ça je crois que ça doit faire l'objet vraiment d'une analyse et d'une stratégie fine. Je vais en arriver directement à la sécurité qui est en lien direct avec ce que je viens de dire. Il est évident qu'il y a des quartiers chauds : le Marché-aux-Herbes à certains moments, le quartier de la gare, le piétonnier la nuit et que ça doit faire l'objet d'une attention vraiment particulière mais je suis convaincue que tout ne se résout pas avec des caméras. Le Marché-aux-Herbes n'a pas besoin d'être sous surveillance 24 h/24. Le nouveau commissariat au quartier de la gare, avec un horaire adapté va certainement avoir un impact sur la qualité de vie et je pense, vous le déclarez ici mais c'était déjà dans les déclarations précédentes, que le fait d'investir les étages des commerces pour en faire du logement va aussi sécuriser le piétonnier durant la journée et la nuit. Cependant, la proximité des agents en Centre-Ville est nécessaire et donc je suis ravie de voir que vous annoncez ici l'engagement de trois fois vingt agents, vingt agents par année, je me doute puisque vous l'avez présenté comme ça et nous nous réjouissons puisque nous le demandons depuis 6 ans. C'est donc quelque chose que nous allons voir aboutir et nous serons très attentifs au prochain budget de la zone de police qui je suppose va transformer ça en des chiffres concrets. Il faudra aussi lutter et je sais que tout n'est pas à nouveau entre les mains de la commune mais contre les sentiments d'impunité parce que je pense que ça laisse aux personnes qui commettent des incivilités et des délits, la possibilité de le faire en se disant je ne serai jamais puni et à l'inverse, le sentiment des victimes que de toute façon, il n'y a rien qui se passe et donc on est un peu découragé d'où le sentiment d'insécurité. Je sais qu'on a beaucoup argumenté sur le sentiment d'insécurité et la sécurité mais globalement, tout ce qui est préventif va permettre de jouer sur ce sentiment. En ce qui concerne la propreté maintenant. On est loin de la ville propre qui a été annoncée en 2006, pourtant le budget qui y est consacré est de 14 millions d'euros, c'est énorme et donc pour moi, il est inadmissible que la gestion des déchets ne soit pas optimale avec un budget comme celui-là. Bien plus qu'améliorer le ramassage, comme vous le signalez dans votre déclaration et on nous signale un nouveau calendrier de ramassage pour janvier 2013, j'espère que ça se passera mieux qu'en janvier dernier. Je suis convaincue

qu'il faut revoir totalement notre système de collectes qui manifestement ne fonctionne pas. La preuve, l'augmentation du prix du sac poubelle qui vient de nous être annoncée par voie de presse, premières victimes à nouveau, les petits revenus, les familles qui utilisent beaucoup plus de sacs, donc je pense qu'il faut vraiment envisager une réflexion profonde pour les porte-monnaie certainement mais aussi pour notre environnement. Dans le volet de l'action sociale, moi je tenais à souligner particulièrement toute la politique pro active et concrète des Affaires Sociales en faveur des aînés mais je me permettrai aussi de formuler nos inquiétudes quant aux retombées des choix du Fédéral sur forcément les plus défavorisés d'entre-nous et donc à fortiori sur le fonctionnement du CPAS qui, faut-il le rappeler, a épuisé ses réserves, qu'il n'est pas prévu de renflouer de manière significative vu que la Ville de Mons est sous un plan d'assainissement de ses finances jusqu'en 2015 pour retrouver un équilibre. En ce qui concerne la personne handicapée, on demande qu'une interaction et là nous avons participé ensemble à un petit déjeuner d'Altéo pendant la campagne et je pense que tout le monde s'était engagé sur ça, de systématiser plus les liens avec les asbl spécialisées notamment en matière d'urbanisme, de cadre de vie, de logement afin d'éviter des choses qui sont difficiles à vivre au quotidien auxquelles nous ne pensons pas parce que nous n'y sommes pas confrontés, par exemple il y a une plateforme qui permet à des personnes à mobilité réduite de monter ici dans le Salon Gothique, le problème c'est que les personnes en chaise n'arrivent pas dans la Salle des Sacquiaux pour prendre la plateforme et donc il suffirait d'une petite rampe pour passer la bordure. Ce sont des choses comme ça, concrètes qui ne demandent pas énormément d'investissements mais qui permettraient avec plus de collaboration, de résoudre le problème. Globalement et ça c'est quelque chose de spécifique au CdH, nous regrettons l'absence d'une politique spécifique « familles » dans laquelle on aurait pu développer l'aspect accueil petite enfance, revoir le système de la garde d'enfants malades, développer la garde extra scolaire, qui prend en charge les enfants après l'école en attendant que les parents rentrent, l'encadrement des jeunes, il y a peu d'activités qui sont prévues sur le territoire, il y a des espaces de sports mais peu d'activités et une mobilité spécifique à la scolarité, l'accès aux sports, à la culture en famille. Cela, c'est quelque chose que nous aurions voulu voir apparaître mais qui n'est pas dans vos choix. En matière d'éducation, au-delà de notre « toujours » vigilante attention, le leitmotiv « un enfant = un enfant » et donc au principe d'application du pacte scolaire, nous aurions voulu voir se développer sur le territoire, l'école inclusive. Qu'est-ce que c'est que l'école inclusive ? C'est une école de la réussite pour tous, grâce à des classes où plusieurs élèves à besoins spécifiques sont intégrés dans une classe traditionnelle avec une collaboration entre l'enseignement spécial et un renfort

d'enseignement. Je voulais aussi souligner le point positif qui est spécifiquement noté de remédier à l'analphabétisme, on sait encore qu'aujourd'hui 10% donc une personne sur 10 en communauté française, ne sait ni lire, ni écrire et donc que ce soit inscrit dans le pacte de majorité, je trouve ça intéressant à souligner. J'en arrive à la mobilité qui n'est pas un des chantiers les moindres de ces prochaines années et pour nous, il est plus que temps de réaliser un plan de mobilité qui tient compte de ce qui se passe vraiment sur le terrain. Le problème de mobilité en Centre-Ville s'est déplacé maintenant aux axes d'accès à la Ville et à la commune, il suffit de voir le Bois d'Havré, l'Avenue de la Joyeuse Entrée, le rond-point des Fucam aux heures de pointe et je ne parle même pas de l'accès aux centres commerciaux de Jemappes et ça même en dehors des heures de pointe. On plaide aussi pour un plan de mobilité scolaire adapté aux besoins spécifiques donc organiser les tournées par exemple de ramassage de poubelles en dehors des heures où on dépose les enfants devant les écoles, ce sont des choses qu'il suffit d'organiser mais auxquelles il faut penser. Et bien sûr, on doit répondre au déficit montois en matière de parkings, on doit rendre le parking dissuasif attractif, lui donner une vraie chance et on doit le rendre pratique. Je suis allée à Amsterdam il n'y a pas longtemps, il y a des park and ride, vous arrivez à l'entrée de la ville, vous déposez votre voiture là, vous avez des vélos, des mobylettes, les bus gratuits qui passent par là, personne ne prend sa voiture en centre-ville et je pense qu'il y a moyen de donner vraiment sa chance au parking de dissuasion d'autant que la Ville a ses limites physiques et ne va pas pouvoir créer du parking comme ça, de façon supplémentaire systématique mais tout de même on va revenir encore sur une réflexion et je pense que mon collègue M. HAMBYE ne me contredira pas, on est toujours étonné de votre choix de ne pas avoir doublé la capacité de parking côté Centre-Ville sur la future gare de Mons. Je vais terminer mon intervention par quelques regrets. Au-delà de la politique spécifique aux familles, nous aurions voulu voir se développer aussi la démocratie participative, rendre, donner la parole aux montois. On était revenu il y a 6 ans avec des projets de participation, un budget participatif qui n'a peut-être pas donné les résultats qu'on escomptait mais qui était parti d'une bonne idée et d'une bonne volonté mais je constate que Porto Allegre est bien loin et comme on dit, loin des yeux, loin du cœur et donc on peut regretter cette disparition de l'Echevine de la Participation qui était pourtant, oui, l'Echevine n'a pas disparu, la compétence, excusez-moi ! Je constate aussi un Echevin du Développement Durable. Or, celui-ci repose sur trois piliers et pas l'Echevin, le développement durable, le social, l'environnement et l'économique qui sont gérés dans le Collège par trois personnes différentes. Donc, outre le souhait de voir concrètement travailler ces personnes ensemble dans un réel souci de développer durablement, je suis étonnée de ne

voir apparaître qu'un tout petit paragraphe qui concerne ce projet et qui concerne essentiellement des économies d'énergie. Je pense que ça va beaucoup plus loin que ça, je vous le disais, ça répond à du social, à de l'environnemental et de l'économique. Je suis rassurée de voir qu'on va maintenir le Conseil participatif du développement durable mais il faudra quand même tout de même à le réunir une fois de temps en temps parce que ça fait quand même je pense 2 ans que nous ne nous sommes plus réunis. Bref, vous voyez, nous partageons certaines de vos aspirations, pas d'autres mais surtout nous suivrons la mise en pratique parce qu'ici ce que vous nous proposez finalement, c'est le catalogue de vos bonnes intentions, il y en a de bonnes mais d'ores et déjà vous pouvez compter sur notre travail engagé et en tous cas, constructif. Je vous remercie.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Bien Mme MOUCHERON. Je propose de passer la parole à notre chef de groupe Ecolo Mme DE JAER puis après, M. BEUGNIES comme ça nous aurons les chefs de groupe de l'opposition, Maxime POURTOIS pour le PS et puis ensuite nous reviendrons dans l'opposition avec l'ensemble des interventions qui ont été sollicitées.

Mme Charlotte DE JAER, Conseillère : Tout d'abord, je voudrais revenir sur le point précédent mais M. MARTIN ne m'a pas vue. Je voulais tout d'abord féliciter Mme KAPOMPOLE pour sa désignation en qualité d'Echevine, la féliciter doublement puisqu'avant qu'elle ne soit Echevine, nous étions malheureusement avec deux femmes échevines à Mons tout à fait dans le bas des Collèges paritaires en région wallonne et heureusement, pour deux ans, nous n'aurons plus à rougir du peu de femmes au Collège et donc je m'en réjouis vivement. Une seconde petite remarque de forme, on prévoit bien évidemment qu'un point peut être ajouté à l'ordre du jour du Conseil et envoyé tardivement en cas d'urgence, je ne pense pas qu'il y avait une urgence, je pense que depuis le 14 octobre, tout le monde savait bien que nous devrions discuter de la note de politique générale, donc j'espère que prochainement on ne fera plus ce genre de chose. Il y a 6 ans, mon prédécesseur, Jean-Pierre VISEUR, commençait son interlocution sur la déclaration de politique comme ceci : « pour paraphraser une phrase célèbre à Mons, ein vla co pour 6 ans ! » et si on avait une boule de cristal en 2000, on aurait pu dire « ein vla co pour 12 ans », parce que cette Assemblée ressemble à s'y méprendre à la précédente, un PS qui a la majorité absolue, une majorité pléthorique vu l'ouverture au MR, une opposition démocratique réduite. Et on pourrait ce soir, à quelques chiffres près, dire la même chose et pourtant d'autres choix étaient possibles. Le 14 octobre, le citoyen montois a clairement montré son ancrage à gauche, il l'a montré puisque les trois partis de gauche qui se présentaient devant l'électeur ont soit

consolidé leur score comme c'était le cas pour les Ecologistes, soit ont augmenté de deux sièges pour le Parti Socialiste, soit même sont rentrés au Conseil communal pour le Parti des Travailleurs Belges. Qu'à cela ne tienne, le parti socialiste qui avait la main libre pour enfin décider qu'une majorité progressiste de gauche pouvait voir le jour à Mons, a décidé de s'allier avec son meilleur ennemi, le Mouvement Réformateur. C'est d'autant plus frappant dans une Ville comme Mons où nous avons le Conseiller communal socialiste à mon avis le plus connu du pays. Ils se sont donc alliés avec les mêmes, avec lesquels pour le moment, au Gouvernement fédéral ils votent des mesures d'austérité qui vont toucher les plus faibles et donc les communes qui les soutiennent. Dégressivité des allocations de chômage, gel des salaires, des tonnes de mesures qui vont entraîner nos citoyens vers les CPAS et qui donc vont appauvrir les finances communales et ceci particulièrement dans une Ville comme Mons. Soit, nous prenons acte du choix du Parti Socialiste de s'allier avec les libéraux. L'opposition démocratique reste ici de 8 personnes, nous avons la chance d'avoir pu éjecter car ils n'ont pas pu se présenter, les fascistes de notre Conseil communal. Une opposition qui je pense, sans vouloir porter la parole au nom de tous, entend s'exprimer et entend être entendue, écoutée et respectée. Nous aimerions donc que le Collège ne suive pas l'exemple de notre Echevin des Finances qui, de façon totalement dénigrante pour les 13.000 électeurs qui ont voté pour l'opposition, disait le soir des élections, il n'existe que deux partis à Mons, merci. Je ne me permettrai évidemment pas de faire de remarques sur le choix des échevins qui revient au parti de la majorité. Je me permettrai tout de même de m'interroger sur la charge de travail de trois des membres du Collège. Tout d'abord, sur notre Bourgmestre qui suit les traces de son prédécesseur en englobant une série de tâches, nous avons donc un Bourgmestre président d'hôpital en charge de Mons 2015 et en charge de l'économie. Et puis, nous avons aussi deux échevines députées puisqu'évidemment à Mons, il est aisé de faire deux travaux en même temps. Pour nous, c'est un réel problème car nous sommes persuadés qu'être échevin et parlementaire pose un problème puisque nous sommes à la fois contrôleur et contrôlé. La répartition des compétences semble être régie par l'absurde. Pour ne donner qu'un seul exemple, nous allons prendre celui du développement durable. Nous avons donc un échevin du développement durable, un autre qui a en charge l'aménagement du territoire, un autre qui a en charge la mobilité et encore un autre qui a en charge l'environnement. Cela va être pratique, nous espérons en tout cas qu'ils pourront s'entendre, sinon le développement durable n'avancera pas sous cette législature. Certaines choses nous ont satisfaits dans la note. Notamment tout ce qui s'y trouve et que les écologistes n'ont cessé de défendre au Conseil communal depuis plus de 30 ans : améliorer la propreté dans nos quartiers, collaborer avec les

forces associatives présentes sur notre territoire, le soutien à l'économie sociale, le commerce de proximité dans les villages, je pourrais encore citer d'autres exemples et c'est bien la preuve que nos idées ne sont ni farfelues, ni irréalistes et surtout que la majorité n'est pas sourde et c'est tant mieux et on s'en réjouit. Mais à côté de cela, vous vous en doutez, il y a pas mal de choses qui nous laissent sur notre faim. Je n'en citerai que quelques-unes pour laisser la parole à mes coéquipiers. En ce qui concerne la participation tout d'abord une phrase pour dire qu'on en fera et puis il n'y a plus grand-chose. L'abandon du budget participatif, l'abandon de l'échevinat de la participation, peu d'explications de rôles donnés aux nombreux Conseils participatifs. La collaboration mise en avant dans cette note avec les forces associatives me pose aussi questions. On garde un conseil participatif du développement durable qui ne s'est plus réuni depuis 2 ans, dont les conseils ont été très peu suivis et puis surtout durant la campagne, les 6 partis ont rencontré les associations et ont fait des promesses. On ne les voit pas dans cette déclaration, je ne vois nulle part allusion à un échevinat de la solidarité comme promis à Amnesty International, ni d'un conseil consultatif de la solidarité internationale. On ne parle nullement des gens du voyage, comme il avait été convenu avec le MOC et Picardie Laïque, rien sur l'engagement de demander à Ikéa la liste de ses fournisseurs comme tous les partis se sont engagés à le faire à Oxfam, etc. etc. Quand on est incapable de tenir ses promesses à l'égard des forces associatives, les rapports pour travailler ensemble risquent d'être difficiles. Chaque montois doit pouvoir vivre en sécurité dans le Grand Mons, c'est une certitude, il faut renforcer le cadre policier, nous partageons leur point de vue mais nous aurions aimé que des propositions innovantes soient mises en avant : marches exploratoires, partenariats locaux de prévention, mais rien, on nous ressort la bonne soupe de la caméra dont le Conseil de Police et le Conseil communal attendent vainement depuis 6 ans le débat de fond. Nous ne partageons pas la politique des grands projets de zonings car nous sommes persuadés qu'ils sont l'œuvre d'un autre temps. Ma perspective de redynamiser le Centre-Ville (les villages nous parle beaucoup plus mais nous restons un peu sur notre faim quant la façon d'y parvenir) est simplement la création d'un parking couvert qui ne réglera pas l'entièreté de la situation. Ensuite, sur les grands projets, nous nous réjouissons de voir que l'opposition sera associée mais nous espérons aussi que nous associerons un maximum de citoyens en organisant des panels citoyens, des consultations et en travaillant vraiment avec la sphère associative. Merci.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Bien, merci beaucoup, M. BEUGNIES.

M. John BEUGNIES, Conseiller : Merci M. le Bourgmestre. Nous avons lu attentivement votre programme de législation pavé de bonnes intentions. Nous y avons relevé des points

positifs pour les montois comme par exemple, favoriser le commerce de proximité dans le Grand Mons et l'arrêt des projets commerciaux de grande ampleur qui justement, détruisent ce commerce de proximité. Mais aussi l'amélioration de l'éclairage public qui pour lutter contre le sentiment d'insécurité est beaucoup plus efficace et moins coûteux que des caméras. M. le Bourgmestre empêché d'ailleurs avait dit lors d'un débat sur notre chaîne régionale que les caméras n'étaient pas la solution. Apparemment, la majorité a changé d'avis puisque de nouvelles caméras seront placées prochainement. D'autres éléments positifs à relever : le ramassage des objets encombrants, une fois par an qui avait été injustement supprimé, sans diminution de la taxe immondices, la protection des espaces verts et la création de nouveaux jardins communautaires, l'ouverture d'une nouvelle crèche, la mise à disposition de locaux pour les soirées estudiantines. Cependant, au PTB nous regrettons cette vision néo libérale des grandes villes en général qui se font concurrence pour attirer les touristes, les promoteurs immobiliers ou autre habitant à haut pouvoir d'achat. Et cette vision néo libérale de la Ville de Mons en particulier qui veut continuer à investir dans des projets de prestige et dans le même temps, laisse des quartiers populaires livrés à eux-mêmes. On pense notamment au Domaine d'Epinlieu et à l'ancienne commune boraine de Flénu où, à part une magnifique salle Calva, il n'y a plus rien. Plus de poste, plus de banques, ni même de distributeurs de billets, plus de piscine, alors que le programme de la législature précédente faisait de la rénovation de la piscine de Flénu une priorité, c'est donc une promesse trahie, une ligne de bus a même été supprimée à Flénu. Pour nous, il est essentiel de revaloriser les quartiers populaires avec l'installation de services de proximité communaux, une commune à deux vitesses le PTB n'en veut pas. En matière d'emploi, le PTB ne croit pas que c'est en investissant dans des projets de prestige censés attirer les touristes que l'on va donner un travail stable aux milliers de jeunes qui attendent leur premier contrat d'embauche. La Ville pourrait cependant intervenir pour la création de milliers d'emplois publics liés à la création d'une société publique de construction et de rénovation de logements. Une société nécessaire au vu des 1.200 familles en attente d'un logement, selon le collectif Sans Toit mais Ensemble. En atteignant des taux de 30% de logements publics comme c'est le cas aux Pays-Bas et dans les grandes villes allemandes, les locataires ne seraient pas que des locataires sociaux mais également des travailleurs actifs et des indépendants, cela permettrait à cette société publique de s'autofinancer par des versements de loyers raisonnables. En matière de sécurité, nous ne pensons pas que la solution au problème de la criminalité de proximité passe par plus de policiers et plus de caméras. Pas seulement parce qu'on n'a jamais vu une caméra voler au secours d'une victime mais parce que la raison principale de cette criminalité n'est pas le

manque de policiers mais le manque d'emploi des jeunes et le sous financement de notre enseignement. La sécurité est complètement liée au bien-être social, c'est ce chemin là qu'il faut suivre. En matière de propreté, le PTB ne pense pas qu'en augmentant le prix du sac poubelle blanc de 0,87 cents à 1 euro, on va améliorer la situation, au contraire, les dépôts sauvages ont considérablement augmentés depuis l'introduction du sac payant, ce qui coûte horriblement cher à la Ville, on l'a dit tout à l'heure. Pour preuve, vous ne trouverez jamais de sac blanc dans des dépôts sauvages. Le PTB propose une quantité annuelle de sacs gratuits sans augmentation de la taxe immondices, qu'elle soit offerte aux familles comme cela se fait dans des communes environnantes, non sans succès. En matière d'actions sociales, nous pensons comme la majorité que multiplier les petites infrastructures sportives dans les quartiers est une bonne chose à condition que cela soit accompagné d'un encadrement sérieux, on pense notamment aux animateurs de quartiers. En matière de santé, la médecine accessible à tous est aussi une priorité pour le PTB. C'est la raison pour laquelle, nous sommes pour des maisons médicales qui proposent une médecine gratuite. En matière de mobilité, nous nous battons pour un élargissement de l'intra muros au Grand Mons en commençant par mettre d'abord tous les étudiants montois sur le même pied d'égalité en proposant ces services gratuits aussi aux étudiants de l'UCL-Mons et de l'HELHa. En matière de logements, pour le PTB garantir l'accès à un logement de qualité pour tous, passe par la création d'une société publique de construction et de rénovation de logements, seul un nombre élevé de logements publics pourra faire pression sur un marché locatif privé non régulé. En matière de sports, nous pensons que fermer une piscine de proximité et abordable financièrement comme l'était celle de Flénu, pour ouvrir une piscine de standing loin des quartiers populaires et inaccessible aux familles précarisées n'est pas le bon exemple à suivre. C'est d'autant plus injuste que bien souvent ces familles n'ont pas les moyens de partir en vacances. Le sport pour tous, c'est aussi et surtout le sport pour toutes les bourses, c'est la raison pour laquelle nous nous battons pour la réouverture de la piscine de Flénu avec les flénusiens, une pétition est d'ailleurs en train de circuler et nous vous la remettrons M. le Bourgmestre en temps voulu. Enfin et pour terminer, en matière de culture, nous regrettons cette vision élitiste de ce que peut être la culture. La culture populaire, ce n'est pas que du divertissement, tout le monde est capable de réfléchir à son niveau. Pour le PTB, la culture est un moyen d'émancipation des travailleurs à-travers les prestations artistiques, un moyen d'acquérir un esprit critique de la société dans laquelle nous vivons afin de la changer vers une société des gens d'abord et pas du profit. Merci de m'avoir écouté.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Merci M. BEUGNIES. Je propose que nous donnions la parole maintenant aux chefs de groupe de la majorité M. LECOCQ et puis M. POURTOIS.

M. Jean-Marc LECOCQ, Conseiller : M. le Président, mes chers collègues. En 2006, effectivement, Mme MOUCHERON a cité les quelques paroles que j'avais eu l'occasion de dire lors du premier Conseil communal et c'est vrai qu'une déclaration, un programme de législature c'est évidemment une série de buts à atteindre. Tout le monde sait, chacun sait que pour atteindre ces buts, il faut se fixer des objectifs à court et moyen termes, des objectifs concrets bien entendu, je dois bien reconnaître que tous les objectifs que nous avons fixés n'ont pas été rencontrés, je le regrette bien entendu mais reconnaissons tout de même que notre travail a été récompensé par la population. Ainsi, même s'il vous est loisible de parler fort dans votre micro, force est de constater que votre action n'a pas vraiment rencontré l'assentiment de la population, des montois et des montoises. Tant le PS, notre partenaire de la majorité que notre formation politique a progressé de manière significative aux dernières élections - + 2 pour le parti socialiste, + 1 pour le MR - et à 24 voix près nous faisons + 2. Si ce n'est pas ça un plébiscite de la majorité, je ne sais pas comment il faut l'appeler. Je rappelle également à Mme DE JAER que sa formation politique comptait 4 élus, le soir des élections de l'an 2000 et que dire du CdH qui en comptait 5 durant ces 12 dernières années. Trêve de polémique, nous avons du pain sur la planche, nous avons en tout cas pour notre part, pour la part du Mouvement Réformateur, le sentiment que nous avons durant ces 12 dernières années, avec le parti socialiste, notre partenaire, modifié de manière fondamentale l'image de Mons et c'est en ce sens que nous avons rédigé le programme de législature 2013-2018. D'aucuns ont d'ailleurs parfois systématisé nos programmes électoraux, vous constaterez, je constate avec satisfaction que l'ensemble des priorités mises en avant par le Mouvement Réformateur durant la dernière campagne sont reprises in extenso dans le programme qui vous a été présenté ce soir et j'en resterai là pour ma première intervention. Merci M. le Président.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Merci. M. POURTOIS pour le groupe socialiste.

M. Maxime POURTOIS, Conseiller : Merci M. le Bourgmestre. Mesdames et Messieurs les Echevins, chers collègues. Tout d'abord, je me demande parfois au vu des précédentes interventions si on a réellement déjà abordé l'ensemble des points repris dans ce programme de législature et plus précisément si nous avons lu le même programme de législature sur certains éléments mais je laisserai évidemment au Collège le soin de répondre plus en détail à ces questions. Alors, en ce qui concerne le groupe socialiste, je pense que nous devons souligner que nous accueillons avec beaucoup d'enthousiasme le programme de législature

qui a été proposé par le Bourgmestre en titre lors de la séance plénière. Nous y voyons là une feuille de route ma foi, claire, détaillée, précise et ambitieuse. Alors, il y a une citation qui je pense est assez significative qui est « celui qui ne connaît pas l'histoire est condamné à la revivre », il est évident que l'héritage socioéconomique que laisse l'histoire avec un grand H à notre région est un héritage assez conséquent. Toutefois, je pense qu'il faut être honnêtes et ne pas remarquer que Mons se redresse serait une aberration complète. Mons est une ville qui bouge, Mons est une ville qui avance et je tiens à souligner, au nom du groupe socialiste, la volonté de poursuivre la dynamique impulsée par le Collège précédent. En effet, une véritable stratégie de développement socioéconomique a vu le jour et porte aujourd'hui ses fruits. M. LECOQ l'évoquait notamment en termes de légitimité par exemple. Nous pouvons observer aujourd'hui les résultats significatifs puisque des multinationales, pour ne citer qu'elles, s'implantent à Mons, elles engendrent ainsi des créations d'emplois et développent des activités économiques parce qu'il faut également souligner ce point, il y a une création d'emplois mais il y a également une création d'activités économiques qui en découlent, je pourrai en citer évidemment telles qu'Ikéa, Google, Microsoft qui ont un impact extrêmement positif non seulement sur notre Ville mais également sur notre région. A côté de cet élément, plusieurs projets ambitieux ont également vu le jour ou sont sur les rails. Mons 2015, ça a été évoqué à plusieurs reprises, la Digital Innovation Valley, la construction d'un Centre de Congrès, la mise en lumière de nos patrimoines Unesco grâce notamment à l'apparition d'un Centre d'Interprétation du Doudou par exemple ou encore à un pavillon d'accueil aux minières de Spiennes, bref, la mandature précédente a ouvert la porte à de nombreux projets et le groupe politique socialiste se réjouit d'observer que le programme de législature 2013-2018 entend continuer le travail qui a été entrepris. Le programme dont nous discutons actuellement propose un cap, une ligne de conduite bien précise avec un seul et unique objectif qui est clair, celui d'améliorer le bien-vivre de tous les habitants du Grand Mons. Le groupe socialiste est d'ailleurs ravi d'observer l'intention particulière portée à la problématique de l'emploi. Il s'agit là d'un combat et nous nous rejoignons tous sur cet élément essentiel à mener. La mandature actuelle va toucher je pense des enjeux majeurs. L'emploi, je viens d'en parler mais également la sécurité, la mobilité, la propreté, la jeunesse, la vie associative, le logement, tous font l'objet de mesures spécifiques et détaillées dans le programme qui nous est proposé. Sans oublier et on en a longuement parlé, Mons 2015. Tous nous misons sur Mons 2015, c'est évident. Le groupe PS tient à saluer d'ailleurs la volonté de perdurer qui ressort du programme de mandature, Mons 2015 ne doit pas être une finalité mais bien un commencement. Nous soutenons d'ailleurs à ce titre totalement la politique

d'accessibilité à la culture qui est proposée dans le programme de mandature. Alors, chers collègues, je ne serai pas beaucoup plus long, vous l'avez compris, ce programme de mandature est en fait plus qu'un projet politique, c'est un véritable projet de société qui est aujourd'hui proposé. Une société où il fait justement bon vivre ensemble. Et à ce titre, permettez-moi de vous dire ceci, nous espérons profondément que l'ensemble du Conseil communal réalisera un travail de concert en vue d'améliorer le quotidien des montois, cela signifie concrètement que nous attendons de l'opposition un rôle constructif puisqu'être dans l'opposition ne consiste pas simplement à s'opposer, cela consiste, vous vous en doutez, à également faire avancer les dossiers. A ce titre, je rejoins tout à fait Mme MOUCHERON qui évoquait son soutien sur des dossiers essentiels. Pour conclure, le groupe socialiste, vous l'avez compris, apporte donc son soutien plein et entier au programme de mandature. Le PS se trouve du côté de ceux qui avancent, cherchent et trouvent des solutions et non du côté de ceux qui soulignent uniquement les problèmes. Nous apportons donc notre soutien puisque le programme de mandature propose un véritable projet d'avenir et de développement pour notre Ville, ses habitants et l'ensemble de la région. Mons est aujourd'hui reconnue comme une Ville ambitieuse avec des projets concrets qui voient le jour. Nous accordons ainsi notre entière confiance au nouveau Collège en place et sommes certains qu'il œuvrera à l'amélioration de la vie de tous les citoyens montois. Je vous remercie.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Bien M. POURTOIS, je passe maintenant la parole à M. Yves ANDRE.

M. Yves ANDRE, Conseiller : M. le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Echevins, chers collègues du Conseil communal. La déclaration de politique communale concoctée par la majorité, contre nature, pour la prochaine mandature est un bel exercice d'écriture. Espérons que cela ne se limitera pas seulement à cela. Vos objectifs sont très ambitieux dans tous les domaines et dignes d'une future capitale culturelle européenne en 2015. Nous aurons les yeux rivés sur l'évolution de ces différents dossiers. Nous évoluons dans un monde où la qualité prime sur la quantité et ceci est très bien. Dans tout système qualité il est nécessaire de pouvoir se doter d'un système d'évaluation de cette qualité tant recherchée. Il faut donc pouvoir quantifier les résultats en partant d'un état des lieux de ce qui existe et en fixant des objectifs évaluables à atteindre. A titre d'exemple, je ne reprendrai que le premier point de votre déclaration concernant l'emploi. Je vous cite : « contribuer à l'augmentation du volume d'emploi à Mons et donc à la création de nouvelles activités est l'objectif majeure de la Ville de Mons ». Quels sont donc vos objectifs en termes de création d'emplois ? Quels types d'emplois ? En quelle quantité ? Destinés à quels profils de travailleurs ? L'arrivée de Google

fut une très bonne nouvelle mais malheureusement, je me suis laissé dire que peu de montois ou habitants de la région pouvaient y travailler ou y travaillaient. Un sportif qui veut améliorer ses performances, les mesure et les compare. Nous devons faire de même avec notre bonne Ville de Mons si on veut l'amener au plus haut. Chers collègues, une politique devrait se juger par ses résultats.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Bien merci M. ANDRE, Mme MARNEFFE.

Mme Catherine MARNEFFE, Conseillère : Merci. M. le Président, chers collègues. En ce qui me concerne, je souhaite réagir plus spécifiquement sur les thématiques liées au développement durable. Comme Mme DE JAER l'a évoqué, notre premier regret est de voir la gestion des compétences nécessitant la prise en compte de critères de durabilité éparpillées entre au moins 4 membres du Collège. Pourquoi ne pas avoir regroupé le développement durable, la mobilité, l'environnement, l'aménagement du territoire mais aussi agenda 21 et participation citoyenne ? Passons sur ce point et voyons ce qu'il en est dans la déclaration proprement dite. En survolant une première fois le document, on a l'impression que les différents piliers du développement durable ont été intégrés. A plusieurs reprises, on retrouve ainsi des termes comme « protection de la biodiversité », « commerce équitable », « priorité aux piétons et aux cyclistes », « économies d'énergie ». Une analyse plus approfondie permet cependant de voir très rapidement qu'il s'agit de green washing ou éco blanchiment pour ceux qui n'aiment pas les anglicismes. C'est un procédé marketing utilisé dans le but de se donner une image écologique responsable. L'argent est davantage investi en publicité que pour de réelles actions en faveur de l'environnement. Pour ce qui concerne la mobilité, nous sommes assez d'accord avec l'objectif d'améliorer sa fluidité, sa sécurité, sa facilité, encore faut-il définir de quel utilisateur il est question. S'agit-il plutôt des transports en commun, la déclaration annonce qu'ils bénéficieront de panneaux directionnels et de nouvelles bandes de bus. C'est déjà ça. Quant aux bus intra muros, ils seront conservés mais le système sera évalué et adapté, rien ne nous dit s'ils seront toujours gratuits, ni si malgré les promesses électorales la piscine sera desservie. Les usagers faibles, les piétons, les cyclistes seront-ils visés par ce point ? La majorité s'engage à garantir leur priorité, comment ? En faisant mieux respecter les limitations de vitesse. Bon, c'est un peu décevant, on aurait pu leur accorder la priorité dans les investissements ou dans l'espace public qui leur est consacré, par exemple comme demandé par les associations de cyclistes lors de la précédente législature en créant une piste cyclable continue sur la petite ceinture. On reste finalement assez proches d'une stratégie du tout à la voiture comme le confirme d'ailleurs la mise en place de nouveaux parkings couverts dans l'intra muros qui donnera encore davantage de circulation automobile vers l'hyper centre

et ce, malgré un problème de saturation du réseau routier. Au niveau des écoles, la majorité a l'intention d'entamer une réflexion avec directions et associations de parents pour améliorer la mobilité non pas en mettant en place un plan de mobilité scolaire avec approche multi modale mais en améliorant le stationnement aux abords des établissements scolaires.

Comment dans ces conditions espérer une transition vers une mobilité plus durable, vers des changements d'habitudes, comment espérer le retour à une mobilité plus douce, plus durable ? Ou encore espérer le succès des parkings de délestage ou encore l'utilisation des minis bus sous forme de multi modalités. Finalement, qu'en est-il du plan communal de mobilité promis pendant la campagne ?

Sujet suivant, poursuite du projet Mons première ville wallonne du commerce équitable. De quoi s'agit-il ? De jus de fruits Oxfam dans les réunions, de café Max Havelard pour l'Administration, deux petits-déjeuners équitables par an ? Ce sont des gestes de base mais il faut aller plus loin, notamment dans des choix de développement économique stratégique. Nous sommes assez dubitatif d'une part face à la volonté de soutenir le développement commercial en Centre-Ville, de mettre en place du micro crédit, d'accompagner les personnes désireuses de créer leur activité et d'autre part, face à l'engagement d'éviter les développements de nouveaux projets commerciaux de grande ampleur. J'imagine que ce n'est pas ici l'annonce de l'abandon du projet d'extension Grands Prés - Ikéa - Retail Park. La position est schizophrénique, d'un côté un tapis rouge à peine déroulé pour Ikéa et de l'autre, des engagements vis-à-vis des associations comme Mons Equitable lors du petit train citoyen. Cette association avait pourtant fait une analyse très intéressante par rapport aux conditions de travail, aux pratiques commerciales, aux complicités avec les pouvoirs locaux, à la destruction de l'environnement ou encore à des pratiques fiscales troubles. Certains élus de la majorité semblaient avoir été touchés par les arguments avancés mais apparemment il est impossible de faire marche arrière. Alors, on nous vend un engagement qu'il n'y aura pas d'autres projets de ce type après un plan urbain qui consacre plus de 50.000 m² de surfaces commerciales supplémentaires dédiées à des multinationales, difficile d'en faire beaucoup plus. Le résultat à Mons sera peut-être la création de 650 emplois sur le site des Grands Prés mais avec quelles qualités d'emploi et au prix de combien de faillites pure et simples pour des petits indépendants, pour des moyennes enseignes de décoration, de mode ou encore dans le secteur horeca. Dans le domaine des économies d'énergie, la Ville a fait et envisage de faire de gros efforts : isolation, panneaux photovoltaïques, aide aux ménages, sensibilisation aux petits gestes économiseurs d'énergie, là il n'y a pas de souci, on est dans le bon. Il ne s'agit cependant là que de la partie immergée de l'iceberg. Je ne vais pas revenir sur le gaspillage colossal que représente une mobilité

favorisant la voiture individuelle, je me permettrai par contre de souligner l'importance de contrôler les dépenses en énergie grise. Qu'est-ce que l'énergie grise ? C'est l'énergie nécessaire au cycle de vie des matériaux, de leur production à leur recyclage en passant par leur transformation, leur transport et leur mise en œuvre. Cette énergie grise dépensée pour les projets de la nouvelle gare, de réparation des malfaçons du BAM ou de réfection des routes aux Grands Prés pour accueillir Ikéa, sont beaucoup plus lourdes dans la balance climatique que les économies réalisées par ailleurs. En matière d'aménagement du territoire, la déclaration annonce la volonté de protéger les espaces verts et d'en créer quand cela est possible. La stratégie foncière mise en place ces dernières années était pourtant à l'opposé de cet objectif. Changement d'affectation de la zone d'espaces verts des Bas Prés, mise aux oubliettes de diverses fiches du plan communal de développement de la nature, notamment celles concernant les mares de la Fucam ou encore celles de feux les pelouses hélicoles de Maisières, extension zonings, mise en œuvre accélérée des zones d'aménagement communales concertées, voilà quelques exemples. A l'encontre du Conseil Wallon de l'Environnement pour le Développement Durable au sujet de réserves de terrains commerciaux qui sont suffisants jusqu'en 2030, à l'encontre également de cet avis au sujet des réserves en zones d'habitats qui sont de l'ordre de 400 ha sur la Ville, la gestion des terres communales a été tout sauf parcimonieuse et durable. Au vu de la volonté renouvelée d'extension de zonings et de création de logements via promoteurs immobiliers ayant besoin de grands terrains disponibles en ZACC pour mettre en œuvre leurs projets, cette dilapidation des terres non urbanisées se poursuivra durant cette législature. A l'issue de cette analyse, notre marche de manœuvre pour mettre en place une opposition constructive sur ces sujets nous paraît assez mince. Comme Mme DE JAER l'a expliqué, la relance de la Commission Participative du Développement Durable risque d'être difficile après la perte de confiance des associations face aux promesses de la dernière législature et celles faites durant la campagne. Si la majorité souhaite réellement relancer cette Commission, nous nous y investirons malgré tout avec une énergie renouvelée. Pour mener des idées politiques ambitieuses, des budgets suffisants devront seulement y être dévolus. Rendez-vous est déjà pris dans les mois prochains pour analyser ce que la majorité a prévu à ce sujet, espérons par ailleurs que la Ville ne loupera pas le coche des subsides comme pour l'appel Wallonie Cyclable et multipliera les demandes de subsides auprès des différents gouvernements afin de rendre possible des investissements qui seraient impossibles avec le budget seul de la Ville. Par exemple, restauration de milieux naturels avec l'aide du Plan Wallon de Développement Rural, création de potagers collectifs avec des budgets du Plan Communal de Développement de la Nature ou

encore des subsides Impulsion pour la réalisation de plans communaux de mobilité. Je vous remercie.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Merci Mme MARNEFFE ; M. DUBOIS.

M. Christophe DUBOIS, Conseiller : Merci M. le Bourgmestre. Je voudrais commencer en remerciant le chef de groupe du parti socialiste de nous apprendre ce qu'est le travail de l'opposition. Mais en la matière, je pense très humblement que notre expérience est un peu plus longue que la vôtre. J'ai entamé la lecture du programme de votre troisième grande majorité en me disant avec tous les engagements que j'ai entendus pendant la campagne et l'arrivée de ces personnes qui crient fort au sein de la majorité, il va certainement y avoir de sérieuses remises en question et du renouveau. Et bien, non, on reprend les mêmes recettes et on recommence. Après tout qui vous le reprochera ? Le cartel PS-MR interprète les résultats des élections comme un plébiscite, un encensement de leur réussite passée justifiant par là la reconstitution de la vieille majorité. Je lis : « les citoyens du Grand Mons ayant massivement accordé leur confiance aux représentants du PS et du MR - je lis ça dans le programme, massivement est sans doute excessif, la lecture que j'en ai est surtout d'une part que la vieille majorité est renforcée, je le concède mais d'autre part, ce sont surtout les radicalités et le rejet du vote qui l'emportent. Pour rappel, la deuxième force politique de la Ville est celle des abstentionnistes et des votes nuls. Mon analyse est donc que la population est clivée entre d'un côté ces personnes qui ont voté pour la vieille majorité, ce qui ne veut pas dire qu'elles la soutiennent et de l'autre côté, des personnes qui crient leur besoin de changement. Sortir d'une élection est sans doute une vérité à plusieurs facettes. Chacun autour de nous, de cette grande table, peut dire qu'il a gagné les élections, ce sera vrai mais en partie seulement. Qu'est donc la conséquence de votre attachement à votre soupçon de vérité ? La conséquence en est que vous ne vous adressez qu'à une partie de la population des montois et des montoises, je ne m'en étonne guère, pas plus que les observateurs attentifs de la politique locale. On ne s'en étonne pas parce que c'est ce à quoi vous nous avez habitués à la fois par vos engagements et vos actions depuis 12 ans. A force de vous acoquiner, vous PS et MR, n'êtes plus ni de droite, ni de gauche, vous avez succombé à la tendance prudente du tous au centre. Il est peu dire que vous n'allez plus vous encombrer et que vous ne vous encombrerez plus ni du phantasme marxisant, ni de celui de la liberté. A aucun endroit je ne lis que vous entendez lutter contre les inégalités, ni même que vous vous battez pour la liberté, ne fut-ce que celle d'entreprendre. La perte de vos idéaux et votre aliénation au discours capitaliste vous font vous réjouir de l'augmentation de la présence de multinationales sur le territoire, vous engagez à faciliter la délivrance de permis de bâtir, etc. Les grands défis d'aujourd'hui

sont minimisés : la défense des plus démunis, la lutte contre les inégalités, l'enjeu énergétique, l'assujettissement à la finance, ces problèmes vous y faites en partie allusion mais vous n'allez vraiment pas vous y attaquer. J'en veux pour preuve les éléments suivants : premièrement, quant à la sécurité. Vous nous dites que les délits doivent être réprimés sans faiblesse, nous ne pouvons qu'abonder dans votre sens. Par contre, demi-surprise, vous dites : « la prévention reste la meilleure des mesures de sécurité, à cet égard, une difficulté subsiste, la présence policière dans nos rues et dans nos quartiers reste insuffisante ». Nous ne pouvons pas vous rejoindre dans cette analyse. Si en effet il faut résoudre le problème des effectifs de police, essayer de nous faire croire que plus de police préviendra la délinquance, c'est un leurre. Pas plus que les caméras, les policiers sont l'unique prévention de la délinquance. Premièrement, la transgression des règles est une condition de la vie humaine. L'absence de délinquance si elle est visée est quoi qu'il en soit impossible. Deuxièmement, si la justice doit condamner la délinquance, le politique a le devoir de la comprendre et de lutter contre ses causes. Or, je crains que la négation des inégalités, l'abandon des plus faibles et notre fermeture à l'autre ne feront qu'augmenter ces délits. Deuxièmement, quant à l'action sociale, là où on s'attendait à de grandes déclarations du partenaire PS, encore une fois c'est très lisse, pas vraiment mauvais mais sans ambition. Nous pointerons en ce qui concerne les jeunes, une vision paternaliste et occupationnelle. Du pain et des jeux, arrêtons de penser pour les jeunes et laissons-leur la possibilité de s'exprimer sur nos politiques menées. Ainsi, je réitère au nom du groupe Ecolo la demande déjà maintes fois exprimée d'une participation des Conseils communaux des jeunes et des enfants aux travaux d'actualité du Conseil communal. C'est au départ de leur expertise et d'une large enquête sur les besoins des jeunes que la politique de la Ville doit s'orienter. Les crèches adapteront leurs horaires et nous en sommes heureux. Par contre, pas un mot sur l'adaptation des horaires de l'ensemble du préguardiennat. Pour les valides et les moins valides, rien ne laisse vraiment penser que leur quotidien va changer. Il s'agit d'une poursuite des actions déjà entamées. Vous répondez à la souffrance des personnes fragilisées essentiellement par la mise à l'emploi. Heureusement, l'emploi ne semble pas être l'unique réponse que vous y apportez puisque le travail sur le lien social est également présent dans votre déclaration. Quant à l'enseignement, nous avons des écoles fondamentales de qualité, il y a maintenant à réussir le pari de maintenir cette qualité malgré l'augmentation des inscriptions. Quant à la lutte contre le décrochage, elle engage bien plus que les écoles et c'est une réflexion globale que nous souhaitons sur ce point. Ces quatre points ne sont que de rapides exemples. Ni radicalement progressiste, ni heureusement réactionnaire, votre déclaration d'intention fait preuve d'une nouvelle orientation, c'est le conservatisme

décadent. Ne voyez pas là un dénigrement de vos engagements personnels, nous voulons comme auparavant un débat d'idées pas une opposition de personnes. Je sais, Ecolo sait également que parmi vous sont présentes des personnes ouvertes au dialogue. Aussi, nous ne resterons pas à la seule opposition, la Ville peut compter sur notre groupe pour user de sa force de proposition. Vous avez choisi une vieille majorité mais nous vous proposons une nouvelle ouverture. Merci.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Bien, merci M. DUBOIS. J'en viens maintenant aux deux dernières interventions, celle de M. TONDREAU et puis M. DUFRANE.

M. Emmanuel TONDREAU, Conseiller : M. le Bourgmestre, mes chers collègues. Le programme de législature proposé il y a quinze jours, présenté par M. le Bourgmestre en titre au dernier Conseil communal ne peut bien sûr que rencontrer les souhaits du groupe MR. En effet, celui-ci reprend dans de nombreux endroits, notre volonté politique que nous avons affirmée dans les 120 points de notre programme proposé à la population lors de la dernière campagne électorale. Concrètement, dans les grandes lignes, nous retrouvons notamment les éléments suivants : la recherche continue du développement économique à-travers les aménagements des Grands Prés et de ses zones d'emploi, les rénovations urbaines, voiries ou bâtiments, de nombreux projets d'aménagement ou de centres structurants, tout cela propice au développement d'un emploi public ou privé de bon niveau. En cela, comme nous l'avons souhaité, nous sommes heureux que la Ville participera à l'organisation périodique d'un salon de l'emploi permettant ainsi à nos étudiants de trouver un travail dans la région et continuer à y habiter. Deuxièmement, l'importance accrue de la sécurité dans le programme communal. Enfin, et nous espérons rapidement, l'équipement de la Ville en caméras de surveillance dans les lieux nécessaires et utiles, l'augmentation conséquente des gardiens de la paix et des mesures contre la criminalité transfrontalière. Mais aussi des mesures supplémentaires contre les incivilités, spécialement contre le bruit nocturne ainsi que la revalorisation des agents de quartier, spécialement dans les quartiers éloignés du Centre. Pour permettre la continuation positive du commerce au Centre-Ville, nous nous réjouissons d'une volonté qui paraît nouvelle, de renforcer au Centre-Ville l'accessibilité aux voitures ainsi que le renforcement de la capacité de stationnement. Dans le cadre de la propreté, deux mesures ponctuelles mais symboliques, le retour possible du ramassage des encombrants une fois par an et l'installation des cendriers devant les établissements horeca. L'action sociale sera accentuée à-travers le CPAS pour permettre aux diverses populations fragilisées d'être accompagnées positivement et pas uniquement assistées. Dans l'enseignement, nous notons spécialement une approche à l'éducation civique et à l'esprit d'initiative, la volonté de sécuriser les abords de toutes les

écoles montoises et une collaboration accentuée avec nos universités et grandes écoles. La mobilité sera favorisée par la création de nouveaux parkings dont un parking couvert et un emplacement adéquat pour le parking motos ainsi que la réévaluation des bus intra muros. Une volonté dans le domaine sportif d'optimiser les installations sportives où la Ville a investi, envisager la création d'un hall sportif et permettre aux grands clubs d'aménager un guichet vitrine dans le Centre-Ville. Ces 8 éléments parcourus parmi d'autres confirment nos souhaits pour la prochaine législature. Mais il faudrait aussi, de manière plus générale, réfléchir à certains fils conducteurs de demain encadrant ce programme ainsi qu'à la philosophie de cette future action communale. La Ville de Mons est à un nouveau carrefour, un nouveau carrefour de son histoire. Nous avons eu les démolitions du rempart au milieu du 19^{ème} siècle, la fusion des communes en 1977, aujourd'hui l'aboutissement proche de la totalité de l'aménagement décidé en 1995 des Grands Prés, presque une nouvelle Ville, depuis le gare passerelle, le Centre de Congrès, les deux parcs économiques, Mons Expo, la galerie commerciale, Ikéa, des logements etc., nous quittons d'une certaine manière l'image de cette ville repliée sur elle-même et nous arrivons progressivement avec ce statut que nous avions auparavant de ville de province moyenne, nous allons devenir Capitale Culturelle Européenne, Pôle Régional Universitaire et peut-être un jour, ville patrimoniale à ciel ouvert, vu les grands projets et les rénovations. Notre programme électoral avait parlé de Mons, Ville à dimension humaine, de proximité et d'avenir, nous y sommes. Cependant, cela nécessite des fils conducteurs permanents. Tout d'abord, la bonne gouvernance. Toute politique suppose des moyens financiers mais aussi l'efficacité dans la gestion quotidienne, le refus du temps perdu, des approximations dans le travail accompli et les finances gérées au plus près. Dans les années prochaines, les subsides régionaux ne seront peut-être plus aussi importants qu'auparavant car crise oblige, leurs budgets devront être réduits et plus progressivement les transferts Nord-Sud ne nous seront plus favorables. Le rôle de l'Echevin des Finances et du Budget sera très important et nous ne pouvons que nous réjouir que notre chef de file occupe cette fonction. La modernité. Dans le cadre de la simplification administrative prévue, le programme de législature nous annonce l'installation de bornes wifi au Centre-Ville. Nous pourrions imaginer d'être ville pilote à ce sujet avec des sponsorings extérieurs. L'accueil. Nous sommes une ville de services, nous vivons de l'échange, d'où l'importance de l'accueil. Cet accueil doit être impeccable, souriant, disponible, former et informer, relooker s'il le faut, par rien que les guichets administratifs mais aussi les stewards urbains, la police sur le terrain et surtout pour Mons 2015, l'ensemble du personnel des musées et ceux qui accueilleront les manifestations culturelles. Toutes ces personnes constituent souvent le premier contact que les

visiteurs ont avec la Ville surtout en 2015. La vitrine. L'autoroute qui traverse la Ville est une véritable vitrine européenne, pourquoi ? Pas à-travers des panneaux plus nombreux en respectant la sécurité mais signaler les qualités culturelles et touristiques de la Ville, voilà une mission pour l'Office du Tourisme renouvelée. La culture et Mons 2015. Reconfirmer la participation du citoyen et de l'associatif dans le programme 2015, penser à l'avenir, 2016 c'est dans 3 ans, il faut continuer sur la lancée de 2015 à travers un contrat-programme Mons Capitale Culturelle Wallonie-Bruxelles. La rénovation et le développement du logement. Actuellement, nous réalisons des exploits en matière de rénovation de voiries et de bâtiments mais il faut que le logement suive. Deux souhaits : réduire au maximum la durée d'obtention des permis et autorisations en matière de constructions ainsi que pour les locations, être ainsi ville pilote en la matière. Proscrire les minis divisions d'immeubles en trop petites surfaces. L'image sportive. Continuer sans traîner la finition du stade, véritable phare sportif de la Ville, cela grandira l'image positive d'un public montois fair-play et convivial. Voilà une série de propositions et souhaits, certains ont déjà été repris, essayons d'envisager les autres. Enfin, quelle philosophie pour notre action future ? Ce dont la Ville a besoin, c'est de l'ambition et de la fierté, écartons les grincheux et le repli sur soi. L'image du beau p'tit trou d'ville est depuis longtemps fanée, cette ambition et cette fierté doivent accompagner tous nos projets d'avenir. La volonté de l'équipe équilibrée qui est dans la durée, déjà 12 ans, il y a encore 6 ans avec la même équipe, elle gagne les élections, approuvée par la population et avec entre autres deux jeunes impétueux qui travaillent pour la Ville ainsi que de nombreux jeunes et nouveaux Conseillers. Les prochaines années seront bien remplies. Je vais simplement vous dire ceci, il faut aussi un personnel communal motivé, efficace et de qualité. C'est déjà le cas dans une très grande majorité. Les prochaines années seront remplies et nous pouvons féliciter spécialement le service des marchés publics qui, avec des dossiers bien ficelés, ont décroché de nombreux fonds européens. Une équipe Mons 2015 encouragée, celle-ci est jeune, travailleuse, efficace et progressivement présente dans la Ville, son rôle sera très important dans les 3 prochaines années. Il faut aussi communiquer sans cesse pour donner la meilleure image possible. L'intervention de la semaine dernière, médiocre et ignorante d'un échevin bruxellois sur la situation de notre province est significative car ce qu'il croit savoir est souvent véhiculé dans certaines sphères bruxelloises et dans le Nord du pays. A travers l'équipe qui est renouvelée pour 6 ans, la gestion de notre Ville sera collective, collégiale et équilibrée, pas l'affaire d'un homme ou d'un autre, d'un groupe ou d'un autre. Enfin, avec mon expérience communale, j'ai envie de vous dire que même dans la gestion et dans la

gouvernance, Mons est une ville d'émotions et de passion. Bonne chance au Collège pour la gestion 2013-2018.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Merci M. TONDREAU, nous terminons ces interventions par M. DUFRANE.

M. Florent DUFRANE, Conseiller : M. le Bourgmestre, chers collègues du Conseil. Après toutes les gentillesses de l'opposition, on va essayer de terminer par une intervention positive. Cette semaine, nous avons eu pour certains, le privilège de connaître et d'appréhender notre première semaine en tant que Conseiller communal. Avec cette charge s'ensuit un travail préparatoire avant chaque Conseil comme le suivi et la consultation des dossiers, les Commissions, bref, notre lot commun à tous, travailler pour la Ville de Mons et ses citoyens. Avec le groupe MR, nous avons pu remarquer que nous recevions pas mal de courrier et notamment les nouveaux élus, que ce soit les ordres du jour déjà très conséquents en eux-mêmes, multiplié par 45 Conseillers ou encore les différentes invitations à des événements divers ma foi, forts plaisants. Nous avons également la possibilité de consulter les dossiers en toute quiétude à l'Hôtel de Ville, malgré cela, selon moi, cela peut engendrer des problèmes de mobilité et d'ordre pratique. On ne consulte pas un dossier qu'une fois, par exemple et donc cela peut nuire à l'activité politique du Conseiller. Ce constat a suscité une réflexion globale, pourquoi ne pas privilégier la numérisation sécurisée des dossiers ? Comment, me direz-vous. Mais par la création d'un intranet local mis à disposition des Conseillers communaux et des services administratifs de la Ville. Méthode qui n'est pas neuve et qui a tendance à se généraliser dans les universités, hautes écoles et dans certains services fédéraux. Qu'est-ce que l'intranet concrètement et succinctement pour les non initiés. C'est un réseau informatique utilisé à l'intérieur d'une entité organisationnelle, ici le Conseil communal, utilisant les techniques de communication à l'internet et donc qu'est-ce qu'elle permet ? Elle permet la rapidité des échanges de données qui engendre une diminution des coûts de gestion, elle permet l'accessibilité des contenus et services, exemple la possibilité d'accès aux dossiers durant les séances du Conseil, elle permet l'intégration des ressources et elle permet la rationalisation des infrastructures. En clair, ce type d'outil peut permettre des économies par l'inflation papier qu'elle évite, ce qui est numérisé n'est plus nécessairement à imprimer, une accessibilité des dossiers en tout temps, un historique et une intégration des données plus simple. Enfin, elle permet la modernisation de la vie politique et administrative. Evidemment, ce type d'outil ne peut se concevoir sans une sécurité suffisante. Un logging, un identifiant et un serveur web dûment contrôlé et sécurisé entre autres. Ce que nous vous proposons, c'est d'ouvrir le débat pour les prochaines sessions que ce soit les coûts budgétaires, que ce soit la

faisabilité, bref, je pense que c'est une mesure de bon sens qui nous permettrait de travailler mieux et plus efficacement. Elle n'oppose pas non plus les différentes générations réunies au sein de ce Conseil car elle donne évidemment le choix au Conseiller de continuer au format papier et finalement, quand on sait que même le Pape utilise les nouvelles technologies en ayant rédigé son premier tweet cette semaine, on se dit que tout est possible. Elle est aussi la preuve que l'écologie est l'affaire de tous car après avoir budgété le coût du format papier, imaginons sur un an, versus le coût de l'installation de l'intranet, nous pourrions peut-être être amenés à utiliser principalement l'outil informatique. Et pour conclure, il y a des mesures politiques qui ne souffrent d'aucun prisme idéologique et donc logiquement rassemblent et donc logiquement on ne comprendrait pas qu'elle ne soit pas encouragée, ni appliquée par les autorités politiques. Je vous remercie.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Bien merci. Tout d'abord, merci pour vos différentes prises de parole, on voit que notre projet pour Mons suscite un large débat, en tout cas il démontre l'intérêt de chacun des membres de ce Conseil communal et l'intérêt que nous portons tous aussi à notre Ville. Alors, pour pouvoir organiser la réponse du Collège, je propose à mes différents collègues qui ont été directement ou indirectement interpellé par vos prises de parole, de vous adresser quelques mots et puis je me permettrai de conclure au nom du Collège et nous commençons par Mme Catherine HOUDART.

Mme Catherine HOUDART, Echevine : Merci M. le Bourgmestre. Tout d'abord pour répondre à Mme MOUCHERON, je voulais simplement rappeler que nous avons dans l'enseignement communal des partenariats avec l'enseignement spécialisé, que nous avons et avons eu plusieurs enfants avec un handicap au sein de différentes implantations scolaires. Cependant, l'intégration d'enfants différents n'est pas toujours aisée mais les enfants rencontrés se sont épanouis. On en a eu à l'école de Nouvelles, d'Harmignies, de Ghlin, Achille Legrand et j'en passe mais il faut bien sûr que l'enfant puisse s'épanouir dans un environnement adapté. Il faut quelques aménagements et une école convient à un enfant et pas spécialement à un autre enfant. Il faut que l'enfant puisse s'épanouir de façon totale au sein d'un établissement scolaire. Alteo, vous avez fait référence à cette asbl tout à l'heure, avait d'ailleurs signalé que le PO montois était un bon élève si je puis dire, en la matière, et je peux vous assurer que nous continuerons dans ce sens. Permettez-moi également de rappeler qu'il existe trois centres pédagogiques qui se déroulent en juillet où des centaines d'enfants sont accueillis durant ce mois et durant ces centres pédagogiques, bien entendu, nous intégrons des enfants autistes en collaboration avec le Sousa, pour des prix démocratiques, 5 euros par jour et là je fais référence à l'intervention de M. BEUGNIES, 5 euros par jour pour un repas

chaud, une collation et le ramassage pour tous les enfants de l'entité montoise. Nous avons également un centre d'enfants pour handicapés où là nous accueillons 24 enfants. Pour répondre à M. DUBOIS, très succinctement, vous avez fait référence au Conseil communal des jeunes et j'entends bien votre demande. Je tiens à vous signaler que l'année dernière lors de la Commission, les jeunes ont rencontré deux fois les Conseillers de la Commission Jeunesse, donc bien entendu il n'y a pas de raison qu'on ne continue pas sur le même schéma mais je vous rappelle simplement que c'est un organe apolitique et je veux qu'il reste comme cela. Alors, par rapport à votre demande sur l'enseignement communal et l'augmentation, oui c'est vrai qu'il y a une augmentation au niveau de la population scolaire mais comme je dis et redis, il n'est pas question de faire du nombre à tout prix, pourquoi ? Certaines écoles ne peuvent déjà plus accueillir des enfants parce que nous ne savons pas agrandir les murs et pousser les portes. Je souhaite, bien entendu, même s'il y a des travaux qui sont prévus et financés pour la plupart par notre pouvoir subsidiant, ces travaux remplacent souvent des bâtiments obsolètes, des bâtiments qui sont désuets et donc je ne veux pas faire du chiffre à tous prix, bien entendu je veux des écoles où il fait bon apprendre et bon vivre.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Merci Mme l'Echevine. M. BARVAIS.

M. Marc BARVAIS, Président du CPAS : Merci M. le Bourgmestre. Chers collègues, cher public, rassurez-vous la discussion plus approfondie sur l'action sociale, nous aurons l'occasion d'en débattre longuement dans le premier trimestre de l'année puisque nous aurons l'occasion de débattre du budget 2013 du CPAS et au-delà de cela, du plan stratégique transversal du CPAS pour les deux fois trois années que nous aurons à mener ensemble puisque nous travaillons déjà sur ce plan stratégique transversal. Je vais tâcher d'être relativement court aujourd'hui dans l'intervention. Mais, je voudrais me concentrer plus particulièrement sur la sensibilité à la fois du groupe CdH et Ecolo concernant la démocratie participative et peut-être encore au-delà une certaine, semble-t-il, opposition du groupe Ecolo quant à la démocratie représentative. Alors, pour nous, il n'y a pas de problème, la démocratie représentative nous l'assumons, nous l'assumons fermement. Quant à la participation citoyenne, si l'expérience de Porto Allegre n'est peut être pas l'expérience qui a mené tous les fruits au niveau de Mons, la participation citoyenne nous la déclinons à la mode montoise, alors, rassurez-vous, les plateformes elles existent, elles fonctionnent, le plan de cohésion sociale est un exemple reconnu au niveau de la Région wallonne où la participation de l'association même au-delà de l'article 18 est dans tous les Conseils que nous avons au niveau du plan de cohésion sociale est très efficace. Nous avons les Conseils consultatifs des jeunes et des aînés, nous allons développer le guichet associatif et nous développons les réseaux.

Donc, je crois que nous avons suffisamment d'éléments de par ces contacts et ces participations citoyennes pour développer une politique qui est en harmonie avec les besoins des gens et je crois que c'est probablement une des raisons qui a fondé le succès de ce que nous avons réalisé jusqu'à présent et qui était sanctionné tel que vous le savez par les votes récents. Alors, au niveau de la sécurité, là je vous rejoins en étant convaincu effectivement que les caméras ce n'est pas la solution, que la police dans les rues ne résoudra pas tout et je vous rejoins tout à fait pour dire que l'action sociale et que le service de prévention sont certainement les domaines les plus efficaces pour mener à bien une vie harmonieuse dans notre cité. Alors au sujet de l'action sociale, j'ai entendu parler d'abandon des démunis, je ne veux pas considérer que c'est un propos injurieux, je considérerai tout simplement que vous avez encore à apprendre beaucoup de choses sur l'action sociale menée au niveau de notre Ville et je vous fixe rendez-vous après le premier trimestre 2013, je crois que ces propos vous devrez les amender parce que, en ce qui concerne l'accompagnement social, en ce qui concerne l'accompagnement dans le développement des politiques sportives, je crois que nous n'avons pas démerité ici. Autre remarque aussi, quant on parle du développement des quartiers, je crois qu'il n'y a pas de quartiers oubliés, il ne peut en être le cas à Mons et les deux exemples cités, je tiens quand même à rappeler qu'au niveau d'Epinlieu nous avons une maison de quartier qui rassemble l'ensemble des services actifs sur le secteur, que notre service de prévention y est particulièrement actif et que nous sommes en train de développer un projet de régie de quartier qui n'attend que les subsides de la Région wallonne pour pouvoir éclore. Et ensuite, Flénu, effectivement, s'il y a un Calva, il y a quand même tout le chantier du Champ de Bataille qui est l'axe principal au niveau de cette cité et ensuite, là aussi, au niveau des déplacements, nous accompagnons les personnes qui ont des difficultés à-travers notre réseau de taxi social qui est peut-être encore très peu connu. Pour ma part, je vous fixe rendez-vous aux deux prochains débats du premier trimestre 2013. Merci.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Merci, Mme KAPOMPOLE.

Mme Joëlle KAPOMPOLE, Echevine : Merci M. le Bourgmestre. Pour les attributions qui me concernent, je démarrerai par l'urbanisme en disant que je suivrai avec pragmatisme la déclaration de politique communale telle qu'elle a été formulée tout en restant fortement attentive à la fibre environnementale que j'ai pu développer notamment au sein du contrat de rivière de la Haine auprès des associations environnementales que j'ai pu côtoyer. Concernant le logement, vous le savez, notre priorité c'est la lutte contre les marchands de sommeil. Je pense toutefois qu'il y aura sans doute différents projets innovants à mener au cours de cette mandature communale. Comme l'a souligné notre collègue Mme MOUCHERON, il est

toujours intéressant d'aller voir ailleurs ce qui se fait, pouvoir quelque part le dupliquer ici tout en l'adaptant à notre situation montoise. Le benchmarking ça peut quand même toujours être intéressant. En matière de politique culturelle, je pense vraiment qu'il faut se baser sur les talents du territoire, notre Ville regorge de talents, j'en vois ici dans la salle, il est très clair que dans le cadre de la semaine wallonne de la créativité j'ai eu l'occasion d'écouter Manuel Castels qui connaît vraiment tout ce qui concerne le développement des territoires, il mettait vraiment en évidence le fait qu'il fallait se baser sur ces talents. Je voudrais citer l'exemple des arts numériques, lorsqu'on sait que nous avons au sein de notre commune notre école supérieure des arts au Carré Numédiart l'institut de recherche de notre université Technocité et ce qui se passe au niveau des structures comme le Café numérique de Mons, nous pouvons nous appuyer sur cette démarche pour être à la fois dans la collectivité, dans le partage, dans l'échange et dans l'excellence pour tous et pas dans une vision élitiste pour quelques-uns. Pour terminer, je voudrais dire que je suis un peu étonnée de ne pas avoir entendu beaucoup parler, sauf peut-être M. TONDREAU, de politique touristique parce que pour moi, la relance de la politique touristique montoise est un défi majeur pour les prochaines années, vous le savez notre Ville regorge de lieux magiques qui ne demandent qu'à déployer leurs atouts, je pense à notre Grand Large, au Parc du Beffroi rénové sans oublier notre ceinture verte avec des parcours de promenades totalement inédits et je voudrais dire que je ne dis pas cela uniquement dans la perspective de Mons 2015 mais évidemment pour les nombreuses années qui vont suivre.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Merci Mme KAPOMPOLE. Je passe maintenant la parole à M. BOUCHEZ, M. LAFOSSE enchaînera et puis je conclurai.

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Echevin : Bonsoir à tous. Merci déjà pour votre attention au pacte de majorité. On voit qu'il a été lu, il a été lu avec attention. Je ne vais pas rentrer dans des considérations trop politiciennes, néanmoins juste une remarque parce que cette phrase me fait toujours une certaine sensation et je vous remercie de m'avoir procuré cette sensation. C'est qu'en fait on me dit qu'il y a une majorité qui serait contre nature. Donc, sous-entendu, il y aurait un ordre divin qui voudrait que certains partis peuvent aller ensemble et d'autres pas. Je tiens juste à vous faire remarquer une chose c'est qu'à Mons, on respecte la démocratie. Les deux partis qui composent cette majorité sont les deux premiers partis et les deux partis qui progressent. Donc, si d'autres critères démocratiques devaient intervenir, il n'y a pas de problème, nous sommes prêts à les entendre mais je pense que ces deux là doivent rester des éléments fondamentaux. Pour le reste, beaucoup de choses très intéressantes ont été dites, je vais essayer d'y répondre pour ce qui concerne mes compétences. Néanmoins, par

moment, j'ai le sentiment qu'on mène un débat fédéral voire européen au Conseil communal de la Ville de Mons. Je crois qu'il faut quand même garder en tête l'intérêt des montois, l'intérêt de la Ville. Je prends un exemple très simple avec Ikéa, bien sûr qu'on pourrait débattre pendant des heures sur le modèle économique d'Ikéa. Je n'ai aucune difficulté avec ça et on pourrait même se retrouver sur certaines choses. Mais, il y a quand même un point fondamental en tant qu'élu de la Ville de Mons, c'est de penser à l'intérêt de la Ville. Alors, est-ce qu'on doit faire en sorte qu'Ikéa et on ne s'excuse pas pour l'arrivée d'Ikéa, c'est une bonne chose pour la Ville de Mons, est-ce qu'on doit envoyer Ikéa à Charleroi, à Valenciennes, avoir toutes les nuisances puisque la zone de chalandise, vous l'avez assez exprimé pendant la campagne électorale, va bien au-delà de la Ville dans laquelle cet établissement est implanté mais ne pas avoir l'avantage de pouvoir créer de l'emploi à Mons, créer de l'activité à Mons et mettre le focus de manière positive à Mons avec de la création d'activité et de la création d'emplois. Voilà, je vous pose juste ces questions là. Maintenant, sur le fond, en ce qui concerne mes compétences, là par contre j'ai été un peu déçu. Je pensais que vous seriez contents surtout dans le chef d'Ecolo qu'il y ait un échevin qui ait la compétence du développement durable. Et moi je m'attendais ce soir à recevoir quelques fleurs mais je n'ai eu que les pots mais bon, voilà, c'est comme ça. Dans ce que vous avez dit, vous avez indiqué que la compétence était morcelée mais j'aime aller plus loin que vous, elle n'est pas morcelée entre 4 échevins, la compétence du développement durable est morcelée dans l'ensemble du Collège puisque le développement durable, c'est une thématique qui doit être prise en compte dans toutes les politiques que nous développons. Que ce soit en matière d'enseignement où une certaine sensibilisation doit intervenir, que ce soit en matière de mobilité, que ce soit en matière culturelle dans les projets que nous menons, que ce soit en termes d'urbanisme et je pourrais en citer beaucoup d'autres. Et donc, la question que vous soulevez n'est à mon sens pas pertinente puisque le principe du Collège est justement de prendre ses décisions collégiales. Alors, pourquoi un échevin du développement durable ? C'est justement pour permettre, dans le Collège, que sur chaque projet, il y ait cette problématique qui soit à chaque fois remise à l'ordre du jour, remise à l'agenda et qu'on n'oublie pas, parce que c'est vrai que c'est une politique qui est traversable, qui doit sans cesse être rappelée et donc, pour ne pas l'oublier, il y a une personne en l'occurrence ce sera moi qui devrais à chaque fois rappeler cette problématique et permettre de cette manière de façon à ce que nous puissions avancer dans la bonne direction. On parle de perte de confiance des associations. Je demande juste un peu d'indulgence, on a prêté serment il y a 10 jours, le pacte dont vous avez eu lecture ce n'est pas tout ce que nous allons faire, bien sûr nous allons

faire ce qui est écrit dedans mais vous vous rendez bien compte que ce serait quand même assez réducteur sur 25 pages d'indiquer ce que nous allons faire pendant 6 ans. Donc, je vous demande juste un peu de confiance, nous allons travailler ensemble. On nous dit par exemple que le conseil participatif de développement durable, on a indiqué dans le pacte qu'on allait le réactiver mais on ne l'a plus réuni depuis longtemps, mais c'est d'ailleurs pour ça qu'on a indiqué dans le pacte qu'on allait le réactiver. Si pas, on n'aurait peut-être rien dit du tout. Ayez cette indulgence à un moment donné de considérer que nous sommes partis pour 6 ans, nous verrons lors de l'efficacité quand nous allons appliquer ces différents aspects mais en tous les cas, vous pouvez vous réjouir et nous nous réjouissons que ce CPDD pourrait être réactivé et donc nous allons travailler avec l'ensemble des associations et on vous demande également votre aide dans ce domaine. Alors, en ce qui concerne une remarque au niveau de la numérisation, effectivement l'échevinat attribué au Mouvement Réformateur s'est également accru d'une autre compétence qui est l'informatique, une partie de la numérisation est déjà intervenue et là je fais le lien avec vos interventions. Vous disiez, vous n'abordez le développement durable que sous l'angle de l'économie. Déjà, nous pouvons nous réjouir que ce soit abordé sous l'angle de l'économie. Je pense que c'est une manière de montrer à quel point le développement durable est également une politique extrêmement concrète et est une politique qui permet aux citoyens et donc à la Ville de faire des économies. Maintenant, il n'y a pas que ça, on l'intégrera aussi mais effectivement la numérisation, c'est là que des compétences peuvent se réunir - finances, informatique, développement durable - la numérisation peut également être une belle source d'économies, que ce soit en dépenses de papier, que ce soit également en transfert d'informations, ce sont des projets que nous allons mener lors des 6 prochaines années mais je vous demande simplement de nous, et là je rejoindrai l'intervention du Conseiller ANDRE, je suis entièrement d'accord avec lui, je pense que c'est une bonne manière de conclure, la politique se juge sur les résultats donc je vous demande quelques semaines de patience pour les premiers résultats. Merci.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Bien, merci. M. LAFOSSE.

M. Pascal LAFOSSE, Echevin : En ce qui me concerne, les compétences qui sont les miennes, sont des nouvelles compétences parce que comme vous le savez, je suis nouveau échevin et je n'ai jamais eu de cabinet échevinal et à gérer en tout cas un cabinet échevinal donc je vous demanderai aussi, comme mon collègue l'a dit tout à l'heure, d'avoir une certaine indulgence et de nous laisser le temps de pouvoir prendre connaissance de l'ensemble des dossiers. Je tiens tout à fait à rassurer, je crois que c'est Mme MOUCHERON qui a dit qu'on ne s'entendait peut-être pas trop bien. Mais, je tiens à vous rassurer, nous nous

entendons très bien et qu'il n'y aura pas de souci pour s'entendre pendant toute la législature. Les matières que je vais devoir défendre devant vous seront celles du sport et également de la mobilité, c'est ce que j'ai retenu ici tout à l'heure. Concernant la mobilité, je tiens donc quand même à vous signaler que déjà en 2004, le Collège a déjà pensé puisqu'il a déjà fait plusieurs réunions de concertation avec le CRAC et donc nous avons donc déjà pensé évidemment à la mobilité douce. Mais il faut quand même bien savoir qu'il n'existe pas que la mobilité douce et que dans les projets à venir, nous allons devoir bien sûr discuter de la mobilité douce mais aussi de la mobilité des piétons mais aussi des voitures qui vont être assez importantes puisque les travaux que nous allons devoir achever et débattre ici pendant cette législature seront assez importants. Tout à l'heure je vais devoir répondre à une interpellation de Mme MOUCHERON, j'en dirai un peu plus concernant la mobilité. En ce qui concerne le sport, l'objectif du nouveau Collège sera de faire une réelle politique sportive pour tous. C'est une politique qui me tient à cœur, je crois qu'il y a moyen de dynamiser tous les clubs sportifs et d'aller vers une politique sportive pour tous. On peut peut-être penser à un stade comme Charleroi souhaite le faire maintenant, c'est donc un projet qui me tient à cœur. Concernant la piscine de Flénu, là c'est un dossier que je ne maîtrise pas tout à fait puisque je viens de prendre mes fonctions mais je tiens quand même à signaler que concernant cette piscine, il faut savoir que les transformations qui étaient au départ prévues pour un budget de 900.000 euros ont atteint un budget de 4 millions d'euros. Ceci dit nous attendons toujours la promesse de subsides du Ministre ANTOINE, nous ne sommes pas seuls responsables pour réaménager ce centre. La volonté du Collège du fait que cette somme est assez importante et colossale, sera de transformer cette piscine en un hall omnisports uniquement pour le sport sans ballon. On pourra par exemple faire du sport de combat, ping-pong, etc. Pourquoi nous ne pouvons plus l'aménager en piscine ? En fait, comme l'Echevin DARVILLE qui était avant Echevin des Travaux me disait, on a des problèmes de stabilité qui font que les subsides ne pourront pas compenser la somme complète pour réaffecter si on avait voulu une nouvelle piscine. Voilà, je crois avoir répondu aux questions qui m'ont été posées concernant la mobilité et le sport. Je reste ouvert à toutes vos questions.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Bien, merci M. LAFOSSSE. Mes chers collègues, effectivement le débat est dense alors quelques considérations pour conclure cette première réaction du Collège et puis, bien entendu, les membres de l'Assemblée auront à nouveau la parole s'ils le souhaitent. Considérations pour vous dire que tout d'abord le projet que nous avons discuté aujourd'hui, qui vous a été présenté par le Bourgmestre en titre lors de la séance d'installation du Conseil communal, c'est un projet qui est présenté par une majorité qui, il est

vrai, est une majorité forte. C'est une majorité qui est représentative des montois puisqu'elle représente $\frac{3}{4}$ des suffrages exprimés par la population montoise et qui sort renforcée du scrutin communal qui a eu lieu le 14 octobre dernier. Mais c'est une majorité qui se veut aussi ouverte. Ouverte au débat, nous en faisons la démonstration ce soir et ouverte également aux formations de l'opposition. Vous l'avez encore confirmé et nous le verrons dans un point suivant de l'ordre du jour dans l'organisation des travaux des Commissions du Conseil communal puisque l'opposition aura comme durant les deux législatures précédentes la possibilité de présider des Commissions et nous avons veillé également à ce qu'au Conseil de Police, l'ensemble des formations politiques représentées ici dans notre Assemblée puissent également siéger indépendamment des équations politiques. C'est donc une équipe qui se veut à l'image des montois, qui mêle à la fois expérience et nouveauté, on nous traite de vieille majorité, de vieux collègue mais je n'ai pas le sentiment d'être écrasé par le poids des années et je pense que d'autres collègues peuvent partager ce sentiment mais néanmoins chacun est libre de ses appréciations, c'est une majorité et un Collège qui mêlent à la fois des hommes et des femmes, nous avons la chance de compter 3 femmes de grande qualité dans notre Collège et qui n'hésitent pas à s'exprimer quand il le faut, croyez-moi, et puis c'est un Collège qui est issu de l'ensemble des communes du Grand Mons, c'est donc un Collège à l'image des montois et qui a un objectif, cet objectif c'est d'améliorer les conditions de vie de la population de l'ensemble des montoises et des montois. Pour ce faire, effectivement, il y a et c'est notre choix, deux méthodologies possibles. La première, c'est d'essayer quelque part de dépasser le seul niveau de pouvoir de la commune et d'essayer d'aller arracher les moyens qui peuvent nous permettre de développer des projets que nous ne pourrions pas mener seuls. C'est ce que nous avons fait en allant décrocher des subsides à de nombreux endroits et je me réjouis d'avoir entendu certains membres de l'opposition aujourd'hui nous encourager à poursuivre cet effort de recherches de subsides à d'autres niveaux de pouvoir, j'espère que ce message sera confirmé dans le chef des représentants de l'opposition dans le temps, c'est important, nous avons besoin d'aller chercher des moyens complémentaires parce que notre cadre financier c'est le grand absent du débat de ce soir, le cadre financier vous le savez, il n'est pas simple, les budgets communaux sont ce qu'ils sont, nous avons beaucoup d'obligations pour lesquelles nous devons faire face et un cadre en termes de recettes qui est relativement limité et malgré tout nous souhaitons, nous avons de l'ambition pour notre Ville, nous souhaitons développer des projets et la recherche de subsides est un vecteur important pour ce faire. De même, la recherche d'investisseurs privés est également un canal essentiel qu'il ne faut pas négliger et c'est ce que nous avons essayé de faire. Et donc ce que vous

appelez projet de prestige, cela semble être un leitmotiv dans le chef de certains membres de cette Assemblée, c'est une manière de présenter les choses, c'est votre manière elle est bien légitime, l'opposition joue son rôle, la majorité défend ses projets, pour ce qui nous concerne, ces projets n'ont rien de prestigieux. Ce sont des projets utiles aux montois, utiles au développement de la Ville, je ne vois pas ce qu'il y a de prestigieux dans le développement d'un zoning qui va permettre de créer 2.000 emplois potentiels aux portes de notre Ville, je ne vois pas ce qu'il y a de prestigieux au développement d'un centre de congrès qui permet d'ores et déjà et ça a été évoqué, d'attirer des investissements privés en matière hôtelière pour faire en sorte de créer de l'emploi, pour faire en sorte de créer une offre élargie en la matière dans notre Ville et ça montre que les investissements publics peuvent être un facteur d'attractivité pour des investissements privés et c'est bien ainsi. Je ne vois pas ce qu'il y a de prestigieux à faire vivre notre culture à-travers ses infrastructures et faire en sorte à-travers un pôle muséal fort d'attirer les visiteurs, d'attirer les montois eux-mêmes, pour qu'ils soient fiers de leur ville, c'est l'intitulé du magazine Le Point de cette semaine. Le Secrétaire communal est fort attentif mais le magazine Le Point de cette semaine évoque la fierté retrouvée de Mons à-travers ses pages et donc, pour un magazine français de qualité, réputé pour son indépendance, je pense que ce sont des signaux qui ne sont pas à dédaigner. Des projets culturels forts qui ont pour vocation aussi de soutenir l'activité économique et donc l'emploi notamment au Centre-Ville qui nous est cher. Alors, bien entendu, last but not least, parmi ces projets, il est un projet qui compte, il est certes positionné en fin de projet de mandature mais non pas par manque d'intérêt mais justement pour souligner son caractère transversal, c'est le projet Mons 2015. Le projet Mons 2015 est un projet qui, en tout cas c'est notre vœu, doit nous unir autour d'un projet de ville, qui doit rassembler la population montoise et qui doit constituer un moteur essentiel à notre développement. C'est une chance historique pour une ville de la taille de Mons, nous sommes une ville moyenne, nous nous sommes longtemps plaints et j'ai encore en tête les nombreuses interventions de notre ami Jacques HAMAIDE ici au Conseil communal qui se plaignait du manque d'ambition de la Ville, du manque de subsides auxquels nous pouvions prétendre et bien, ici, avec Mons 2015, nous sommes en train d'inverser cette tendance et je pense qu'il est important bien sûr d'impliquer l'ensemble de la population montoise, d'impliquer le tissu associatif, d'impliquer également, ça n'a pas été dit mais l'ensemble des communes du Borinage parce que c'est un projet non seulement pour Mons mais pour toute la région de Mons-Borinage et donc pour tout cela, il est essentiel que nous nous retrouvions et il y a un outil pour ce faire, c'est la Fondation Mons 2015 qui est garantie dans son indépendance éditoriale mais dans laquelle

l'ensemble des forces politiques démocratiques qui siègent au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles sont représentées et peuvent naturellement faire entendre leurs voix. Je pense qu'il est important en la matière que nous puissions travailler ensemble mais d'ores et déjà, le moins que l'on puisse dire c'est que le fait d'avoir obtenu la reconnaissance comme Capitale Européenne de la Culture, nous apporte déjà de premiers résultats, des investisseurs privés se présentent à Mons grâce à cette reconnaissance, des emplois sont créés et les commentaires, je vous l'ai dit, sont positifs ce qui n'est pas à dédaigner par rapport à l'attractivité auprès des investisseurs de notre Ville. Mais au-delà de ces projets qui sont des projets forts de développement pour la Ville, il y a, c'est vrai, toute la gestion quotidienne de notre Ville qui se traduit par des actions concrètes dans un ensemble de domaines. Vous les avez listés, la sécurité, le logement, la mobilité, on pourrait en citer de nombreux autres et là je voudrais quand même mettre le doigt sur quelque part une difficulté qui survient dans le débat, c'est-à-dire que tantôt lorsque l'on est un peu trop exhaustif, on nous dit votre programme c'est le catalogue de La Redoute et tantôt, quand il n'y en a pas assez, on nous dit vous avez oublié tel ou tel élément, donc voilà. La majorité essaye de trouver un chemin qui s'inscrive entre le détail et l'essentiel mais en tous les cas, ce qui compte pour nous, c'est de pouvoir répondre aux besoins de la population par rapport à ce qui lui semble essentiel. En matière de sécurité, vous l'avez dit, il y a des propositions concrètes, l'engagement de 60 policiers, la création du commissariat du quartier de la gare qui répond à un besoin bien réel dans un quartier qui devra faire l'objet d'une intervention transversale de l'ensemble des services communaux pour retrouver, je dirai, ses lettres de noblesse. En matière de logement, il y a, il y a eu et il y aura encore des investissements majeurs notamment grâce à la Région wallonne, notamment grâce à la société Toit et Moi dans le parc de logements mais il y a également d'autres projets qui sont annoncés, il vient d'y avoir un appel à projet du Ministre NOLLET à la Région wallonne et l'intention de la société Toit et Moi et de la Ville de Mons est d'y participer en mettant notamment en avant l'un de nos quartiers sociaux qui en a bien besoin. En matière de mobilité, on semble estimer que c'est tout à fait normal mais je rappelle qu'une ville comme Mons qui présente un système de bus gratuits dans son Centre-Ville et aux alentours c'est quand même assez exceptionnel dans le pays. Et cela profite non pas à quelques privilégiés mais à 1.800.000 utilisateurs chaque année. Et donc je pense qu'il est là aussi essentiel de rappeler, même si ça fait partie de nos habitudes, il est des services qui sont utiles à la population. Je ne passerai pas sur les écoles, Mme HOUDART en a parlé mais qui représentent aussi une priorité du Collège, un demi million d'euros d'investissements chaque année dans l'infrastructure de nos écoles communales, je pense que c'est aussi essentiel de le

rappeler tout comme en matière de bien-être social, on a beaucoup parlé d'égalité des chances, de conditions de vie, M. BARVAIS a insisté sur les différentes actions qui sont menées mais globalement, je le rappelle, c'est un tiers du budget commun de la Ville et du CPAS qui passe dans l'action sociale, force est de constater dès lors que c'est véritablement une priorité essentielle de notre majorité, de notre Collège même si ça passe généralement inaperçu dans les commentaires. En tous les cas, soyez assurés de la volonté du Collège d'œuvrer au mieux dans l'intérêt des montois, avec une priorité qui effectivement, ressort en première position dans notre programme, cette priorité c'est l'emploi. L'emploi c'est une condition essentielle à l'épanouissement de l'ensemble de nos citoyens. C'est une évidence mais l'emploi, mes chers collègues, ne se décrète pas. Et je suis quand même assez frappé des quelques interventions que nous avons entendues ce soir sur le sujet et qui ne sont pas neuves, elles s'inscrivent dans la répétition d'interventions déjà entendues par le passé, des interventions selon lesquelles tel ou tel emploi créé ici à Mons, tantôt chez Google, tantôt chez Ikéa, finalement ne seraient pas des bons emplois. Je suis quand même assez étonné de ce type d'intervention, nous ne sommes pas dans un schéma, je voudrais le rappeler, où nous avons une file d'investisseurs qui font la queue devant l'Hôtel de Ville pour venir créer de l'emploi ici et répondre à ce besoin criant par rapport à la lutte contre le chômage qui touche notre Ville, on ne fait pas notre shopping en matière d'investissements, on essaye péniblement, à notre niveau, dans un contexte de concurrence extrêmement exacerbée entre les différents niveaux de pouvoirs et les différentes communes et les différentes régions, d'attirer ici à Mons des investisseurs. Pourquoi ? Pour casser la spirale négative du déclin qui a touché notre région après la fermeture des charbonnages et des secteurs lourds de l'industrie. C'est un processus qui est difficile parce que l'image d'une région ça ne se change pas du jour au lendemain, ça se change sur une génération et toutes les initiatives que nous avons développées ensemble au Conseil communal depuis de nombreuses années elles visent précisément à changer l'image de cette région pour offrir de nouvelles opportunités à la population de Mons-Borinage.

82.51

Et quand IKEA vient à Mons, quand Google vient à Mons quand H & M vient à Mons, cela n'est d'ailleurs pas le fruit du hasard, c'est le fruit de négociations longuement menées par les autorités communales et régionales pour convaincre ces investisseurs de venir ici. Bien sûr, il y a des emplois qualifiés à Google, mais nous avons besoin d'emplois qualifiés, je vous rappelle que nous sommes une Ville universitaire, il faut des débouchés pour ces jeunes qui étudient dans les universités, et faire en sorte qu'ils puissent rester à Mons faire en sorte qu'ils fassent carrière et qu'ils habitent ici à Mons, c'est quand même une chance extraordinaire, le fait que nous ayons à côté de cela des investisseurs qui apportent de l'emploi non qualifié comme H & M, comme IKEA, c'est essentiel pour toute cette jeunesse et pour tous ces demandeurs d'emploi qui ne bénéficient pas d'une formation universitaire ou supérieure. Nous avons besoin de l'ensemble de ces investisseurs pour redresser notre région, il n'y a pas d'emploi qui se refuse, il y a des investisseurs qu'il faut favoriser dans leur implantation ici à Mons Borinage, et c'est l'intention du Collège de continuer à le faire.

Alors je ne serai pas beaucoup plus long, je voudrais simplement que ce qui nous semble essentiel au niveau du Collège et de la majorité, c'est de travailler dans une forme de cohérence, la cohérence de nos choix, choix qui ont été établis de longue date, depuis maintenant une bonne dizaine d'années, des choix qui s'articulent autour d'un projet, le projet c'est le développement de notre ville, un développement qui n'est pas la recherche de la croissance pour la croissance mais un développement qui vise à répondre à un besoin criant qui porte sur les difficultés économiques et sociales que notre région a connues après-guerre. C'est une œuvre majeure, nous avons besoin de toutes les énergies quelles que soient les sensibilités pour relever ce défi, en tous les cas il tiendra à cœur du Collège pour pouvoir agir dans ce sens dans les six années qui viennent, bien sûr le cadre n'est pas figé, bien sûr toutes les propositions seront les bienvenues qu'elles viennent des bancs de la majorité ou de l'opposition, nous veillerons systématiquement à être à l'écoute dans l'intérêt général de notre Ville. Alors j'en viens maintenant au débat, est-ce qu'il y a des demandes d'intervention complémentaire ? Mme MOUCHERON.

Mme Savine MOUCHERON, Conseillère : oui merci M. le Président, je ne vais pas revenir sur l'ensemble des points de la déclaration parce que je l'ai dit ici il s'agit d'intentions, de volonté et on aura l'occasion de débattre sur les propositions que vous nous proposerez tout au long de cette mandature plus dans le concret. Effectivement pour rejoindre ce qui a été dit et redit, on évaluera sur les actes et sur les résultats. Je voudrais quand même revenir sur l'appel que j'ai entendu plusieurs fois, l'appel à l'opposition d'être constructif, on compte sur votre soutien, on compte sur votre participation, moi il n'y a pas de soucis j'ai l'impression d'avoir

toujours été constructive, mais si pour vous être constructifs c'est ne pas dire qu'on n'est pas d'accord, ne pas exprimer notre opinion, cela n'est pas envisageable, donc on donnera notre avis quoi qu'il en coûte sur certaines choses. Si on avait les mêmes avis nous serions dans le même parti. Je pense que c'est aussi notre rôle de dire et de mettre des garde-fous sur des projets qui ne nous semblent parfois pas adaptés ou pas réalistes. Au risque de paraître grincheuse mais à choisir je préfère impétueuse, chacun son qualificatif.

Pour le budget, je voudrais simplement préciser, si nous n'avons pas évoqué le budget, c'est qu'il est à l'ordre du jour du mois de janvier ou de février. Nous allons avoir un gros débat sur le budget, nous aurons l'occasion à ce moment-là, et comme il est déjà bien cadencé au point de vue plan de gestion, d'y revenir. Egalement une interrogation, j'avais posé des questions par rapport à la propreté, sauf erreur de ma part, personne n'est revenu sur le problème, or c'est un problème qui est évoqué régulièrement dans la campagne et il y a quand même une décision qui est tombée ici, celle d'augmenter à nouveau les sacs-poubelles qui a une conséquence directe sur les ménages et donc j'ai été étonnée que vous ne reveniez pas sur le sujet, mais voilà je ne veux pas relancer le débat je sais qu'ils vont arriver de toute façon dans les prochaines séances et je vous remercie pour les éclaircissements apportés aux questions que j'ai posées.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : est-ce qu'il y a d'autres demandes d'intervention ? Pas d'autres demandes d'intervention ? Mme MOUCHERON vous m'excuserez mais vous me chagrinez je ne pense pas avoir utilisé le terme grincheux mais vous me rassurez parce que je ne me serais pas permis. Effectivement comme vous l'avez indiqué à juste titre, nous aurons l'occasion avec le budget 2013 de pouvoir revenir sur l'ensemble de ces sujets et notamment sur celui la propreté qui est un vaste débat à lui seul et qui ne dépend pas uniquement de nos services internes qui font un travail remarquable au quotidien mais aussi de l'action de cette intercommunale qui s'appelle HYGEA et dont la gestion est confiée au secteur privé mais on sent quelques difficultés que vous constatez, que nous constatons et que nous relayons auprès de ses gestionnaires, mais c'est un vaste sujet et je propose que nous en débattions à une autre reprise. Voilà je vous propose maintenant de passer au vote sur ce programme de mandature.

Mme Savine MOUCHERON, Conseillère : ce sera non pour nous bien que nous ayons constaté quelques points positifs dans votre projet

Mme Charlotte DE JAER, Conseillère : malgré les points positifs, ce sera non.

M. John BEUGNIES, Conseiller : Idem, ce sera non.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : il n'y a pas de points positifs chez vous ?

M. John BEUGNIES, Conseiller : vous ne m'avez pas écouté alors.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : je suis rassuré de l'entendre à nouveau, Citoyen ?

M. John JOOS, Conseiller : J'ai écouté attentivement et je dis non.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

36 OUI : M. DI RUPO, Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mmes LAGNEAU, DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M. MARTIN

8 NON : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, DUBOIS, Mme DE JAER, MM. JOOS, ANDRE, Mme MARNEFFE, M. BEUGNIES

ADOPTE - 2^{ème} annexe

Sortie M. DI RUPO = 43 présents.

2^e Objet : Conseil communal. Règlement d'ordre intérieur – Adoption. Secrétariat

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : le programme est alors adopté et il sera transmis à la Région Wallonne. Nous en venons maintenant au point suivant qui porte sur le règlement d'ordre intérieur de notre Assemblée. Est-ce qu'il y a des demandes d'interventions ? Mme Charlotte DE JAER, Mme MOUCHERON, est-ce qu'il y a d'autres demandes ?

Mme Charlotte DE JAER, Conseillère : il y avait d'abord un regret et une seconde demande qui était plus un amendement mais il y a eu des problèmes dans l'envoi de l'amendement, mais comme cela conviendra à tout le monde, il n'y aura pas de problème pour le valider, donc une opposition constructive. Sur la déception il y a le Code de la Démocratie Locale qui permettait d'avoir une présidence de séance qui soit extérieure au Bourgmestre. C'est intéressant, parce que le Conseil communal c'est l'endroit où l'on contrôle le Collège et le fait que ce soit un membre du Collège qui anime la séance c'est un peu dommage, je pense qu'avec 37 Conseillers communaux dans la majorité, on aurait pu trouver quelqu'un qui assure la présidence, mais c'est nouveau il faudra peut-être un peu de temps pour que le Collège montois mette cela en œuvre. Sur l'amendement que nous voulions proposer, plus sur le fond et la forme qu'on pourra voir, c'est de garantir, en ce qui concerne les présences des Conseillers communaux, de participer à l'entièreté de la séance. On peut admettre que quelqu'un puisse arriver 10 minutes en retard et parte cinq minutes en avance, cela peut arriver mais il me semble que quelqu'un qui n'est venu qu'à la moitié de la séance du Conseil communal ne devrait en tout cas pas toucher ses jetons de présence. Personnellement si je ne

preste que la moitié de ma journée de travail je ne toucherai pas l'entièreté de mon salaire cela me paraît assez logique et assez éthique et en plus cela nous permettra de faire des économies. Si cela devait arriver, je pense que cela devrait soulever l'unanimité merci.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Mme MOUCHERON.

Mme Savine MOUCHERON, Conseillère : je partage le regret de Mme DE JAER en ce qui concerne la présidence du Conseil. En ce qui nous concerne on pense que cela aurait pu favoriser le débat d'avoir quelqu'un qui gère le débat de l'extérieur et qui soit extérieur, par exemple, au Collège et donc on regrette que la majorité n'ait pas saisi l'opportunité d'avoir une présidence de Conseil qui ne soit pas liée à la présidence du Bourgmestre. Deuxième remarque, c'est le délai d'envoi, j'entendais tout à l'heure un appel à être constructif dans l'opposition, je vous renvoie une demande, est-ce qu'on peut obtenir les documents en temps et en heure, on a reçu cet ordre du jour vendredi et donc pour pouvoir analyser les dossiers ici il s'agit d'un règlement mais cela arrive régulièrement on a encore eu les débats sur le budget de la Régie Foncière et donc pour bien exercer son travail d'opposition, nous devons être en possession des documents en temps et en heure. J'avais aussi la demande d'ajouter des points et des questions d'interpellation mais comme cela est ajouté au Code de la Démocratie, je pense que cela sera ajouté dans une modification du règlement dans quelques mois si je ne m'abuse.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : d'autres interventions ? Un commentaire d'ordre général tout d'abord sur le Règlement d'ordre intérieur, Mme Moucheron, nouveau Collège, nouvelle législature, nous entamons nos travaux, le Collège s'est donc réuni cette semaine, vendredi et a dû approuver effectivement ce Règlement d'ordre intérieur et dès son approbation par le Collège il a été transmis aux chefs de groupe. Il n'a pour ainsi dire pas changé à l'exception des quelques petites remarques qui ont été suggérées en toutes Commissions, vendredi soir par rapport à la législature précédente. Néanmoins et vous demandez que l'on vous tende des perches pour être constructifs, nous avons dit et je l'ai rappelé à la toutes Commissions vendredi qu'il était dans l'intention du Collège de représenter à nouveau au Conseil communal, d'ici quelques semaines, deux ou trois mois un nouveau texte qui intégrera notamment les modifications liées aux changements intégrés par le Code de la Démocratie Locale wallonne suite au dernier vote intervenu au Parlement Wallon, il en sera d'ailleurs de même pour le tableau de préséance des Conseillers communaux puisque cela a été évoqué en toutes Commissions et donc nous aurons l'occasion de revenir à cet égard dans quelques semaines donc si vous avez des remarques de fond et je considère celle de Mme DE JAER comme étant une remarque de fond, je suggère qu'elles puissent être

débatues entre les groupes politiques à cette occasion et l'engagement du Collège est de pouvoir faire en sorte que dans le courant du premier trimestre le point revienne en Conseil et que nous ayons le temps puisque la majorité et le Collège seront bien installés tout comme le Conseil, d'en débattre entre nous et de formuler une proposition au Conseil. Je pense avoir répondu aux deux interventions, est-ce que vous souhaitez ajouter quelque chose ? Alors je propose que nous passions au vote.

Mme Charlotte DE JAER, Conseillère : Oui, moyennant trois mois et une concertation, oui.

M. Jean-Marc LECOCQ, Conseiller : Si vous me permettez un petit ajout M. le Président, l'intervention de Florent DUFRANE sur la numérisation des documents et la possibilité de créer un intranet, pourrait être également insérée dans le Règlement d'ordre intérieur, quand vous aurez réfléchi au sujet bien entendu pour notre part nous marquons notre accord sur le document qui nous est présenté aujourd'hui.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Le Collège essaie déjà de numériser ses propres dossiers, le stade suivant sera celui du Conseil communal en fonction des orientations de Communeplone qui est le logiciel wallon, je vous passe toute ma vicissitude en la matière, mais en tout cas si on peut y arriver un jour ce sera un grand progrès effectivement le Règlement d'ordre intérieur est donc approuvé moyennant les remarques j'ai formulées et sa présentation à nouveau au Conseil dans le premier trimestre.

ADOPTE à l'unanimité - 3^{ème} annexe

3^e Objet : Conseil communal. Formation du nouveau tableau de préséance des membres du Conseil communal. Secrétariat

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Alors nous en venons maintenant au tableau de préséance des membres du Conseil communal, est-ce qu'il y a encore des difficultés, moyennant la réserve j'ai formulée tout à l'heure à savoir que le dossier reviendra dans le courant du premier trimestre. Pas de demande d'intervention ?

ADOPTE à l'unanimité - 4^{ème} annexe

4^e Objet : Conseil communal – Commissions. Élection des Présidents des Commissions et désignation des membres composant celles-ci. Secrétariat

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : le point suivant porte sur la composition des commissions du Conseil et la désignation des Présidents. Pas de difficulté ? Cela a fait l'objet de concertations au préalable.

ADOPTE à l'unanimité - 5^{ème} annexe

5^e Objet : Déclaration d'apparement. Secrétariat JYD

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : le point suivant porte sur la déclaration d'apparement du groupe Citoyen qui a fait le choix de ne pas s'apparementer. J'imagine qu'il n'y a pas de difficulté ?

ADOPTE à l'unanimité - 6^{ème} annexe

6^e Objet : Délégation de signatures du Secrétaire Communal, du Secrétaire Communal FF, de la Secrétaire Communale Adj FF, chacun durant leurs périodes de fonctionnement, à différents chefs de services. Information au Conseil Communal. Secrétariat JYD

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : le point suivant porte sur la délégation de signature au sein de l'administration communale

ADOPTE à l'unanimité - 7^{ème} annexe

7^e Objet : POLICE-CIRCULATION

a) Création d'un emplacement PMR – rue Hector Lhoir à Nimy. GEP 6002/NI/23

ADOPTE à l'unanimité - 8^{ème} annexe

b) Création d'un emplacement PMR sur 12 m. rue Mac Donald à Jemappes. GEP 6002/JE/85

ADOPTE à l'unanimité - 9^{ème} annexe

c) Création d'un emplacement PMR – rue du Joncquois à Mons. GEP 6002/205

ADOPTE à l'unanimité - 10^{ème} annexe

d) Réglementation du stationnement – rue de Ciplly à Cuesmes. GEP 6002/CU/22

ADOPTE à l'unanimité - 11^{ème} annexe

e) Réglementation de la circulation et du stationnement – rue de Saint-Lazare à Mons. GEP 6002/333

ADOPTE à l'unanimité - 12^{ème} annexe

f) Réglementation de la circulation – Havré, Saint-Symphorien et Villers-Saint-Ghislain. GEP 6002/HAV/SS

ADOPTE à l'unanimité - 13^{ème} annexe

8^e Objet : Objectifs de Convergence – Portefeuille 1 – L'espace Grand-Place et Patrimoine UNESCO – Les Minières de Spiennes - Marché de fournitures – Fourniture et placement du mobilier et du matériel scénographique - Approbation du mode de passation, de l'avis de marché et des conditions de marché SOUS RESERVE 3^e/5^e E/2010/Conv. Spiennes-Scénographie

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : nous en venons donc au point suivant qui est le point relatif à la scénographie du pavillon de Spiennes. Est-ce qu'il y a des interventions ?

ADOPTE à l'unanimité - 14^{ème} annexe

9^e Objet : Objectifs de Convergence – Portefeuille 1 – L'espace Grand-Place et Patrimoine UNESCO – Les Minières de Spiennes - Marché de travaux de construction du pavillon d'accueil et des abords directs – Approbation de l'Avenant n°2 relatif aux impositions SWDE. SOUS RESERVE 3^e/5^e E/201/CONV.Spiennes-Pavillon

REMIS

10^e Objet : Objectifs de Convergence – Portefeuille 1 – L'espace Grand place et Patrimoine – Le Mont de Piété - Extension du Mont de Piété – Marché complémentaire de conception et réalisation – Approbation du mode de passation et des conditions du marché. SOUS RESERVE 3^e/5^e E/CONV/MDP Extérieur C&R

REMIS

11^e Objet : Objectifs de Convergence – Portefeuille 2 – Le quartier de la gare et le centre d'Arts religieux – La chapelle de l'ancien couvent des Ursulines - Multimédia Conception-Réalisation – Approbation des conditions du marché. SOUS RESERVE 3^e/5^e E/2012/Conv. Ursulines Multimédia/OS

REMIS

12^e Objet : Objectifs de Convergence – Portefeuille 1 – L'espace Grand-place et Patrimoine UNESCO – Mise en lumière - Approbation d'un avant-projet. SOUS RESERVE 3^e/5^e E/2012/CONV/MeL

REMIS

13° Objet : Objectifs de Convergence – Portefeuille 2 – Le quartier de la gare et le centre d'Arts religieux – Réaménagement global des voiries - Travaux – Approbation de l'avenant 2. SOUS RESERVE 3°/5° E/2011CONV.Voirie-Gare-Travaux Avenant 2/OS

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : M. HAMBYE a demandé la parole, ensuite M. BEUGNIES et ensuite Mme MARNEFFE.

M. Guillaume HAMBYE, Conseiller : on juge la majorité à ses actes et à ses résultats. Il est clair que le projet qui nous est soumis nous pose question alors que d'habitude les services des Marchés Publics je dirais donne grande satisfaction, malgré les nombreux travaux qu'ils doivent gérer et les nombreux marchés publics qu'ils doivent suivre, ici ce chantier pose question. En effet, dans notre précédent Conseil, nous avons approuvé l'avenant n°1 de 371.560 euros. Le budget initial était de 3.266.420 euros et aujourd'hui on nous demande d'approuver un avenant complémentaire de 404.199 euros. Alors, pour vous donner une idée, c'est une dépense supplémentaire de 35% par rapport au marché initial, 35% d'augmentation. Alors, certains Conseillers de la majorité nous parlent de refus de l'approximation, de refus des retards. Nous constatons ici que nous explosons. C'est une explosion du marché alors quand nous analysons dans le détail, nous voyons d'abord qu'on s'est rendu compte qu'il y avait un rabattement naturel de la nappe aquifère, nous sommes sur le site de l'ancienne Trouille, personne ne savait que la Trouille passait par là et donc personne ne sait qu'à Mons, il y a de l'eau, ici sur la Grand'Place à 2 m. La nappe aquifère est partout. Et donc dans le marché public, personne ne savait qu'il y avait des problèmes d'eau mais aussi, il y a un supplément de 134.351 euros pour les congés du bâtiment. Et oui, il y a eu des retards pris lors du chantier, les travaux ont dû se poursuivre et ce, pendant les congés du bâtiment. Alors, là, vous imaginez, à Mons, on travaille pendant les congés du bâtiment ! Chapeau ! Et donc, nous, nous ne pouvons pas quand même laisser faire et laisser passer des dépenses et des majorations de 35% par rapport au marché. Et ce pourquoi, nous refusons ledit marché ou disons que pour la majoration, nous nous y opposons catégoriquement. Merci.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Mme MARNEFFE et je pense M. BEUGNIES qui avait aussi demandé la parole. Dans l'ordre, M. BEUGNIES et puis Mme MARNEFFE.

M. John BEUGNIES, Conseiller : Je vais être très court. Simplement pour vous signaler que nous allons être obligés de nous abstenir parce que malheureusement le dossier n'était pas disponible au Salon des Portraits le jeudi 13 décembre.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : A notre connaissance, il l'était. Je l'ai d'ailleurs consulté vendredi matin au Salon des Portraits mais normalement le secrétariat l'a mis à disposition dans les délais.

M. John BEUGNIES, Conseiller : Oui mais c'est jeudi...

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Oui, mais à l'avenir quand ce type de problème survient, n'hésitez pas à nous contacter de façon à ce que nous puissions vérifier immédiatement et de faire le nécessaire, ça va ?

Mme Catherine MARNEFFE, Conseillère : Il s'agit de questions relativement techniques. Pour les mêmes raisons que M. BEUGNIES, je n'ai pas eu l'occasion d'examiner le dossier avant vendredi au niveau des Commissions et je n'ai pu le faire que très rapidement, donc j'ai vu dans le dossier qu'il était question de bandes de confort pour les cyclistes, qui au lieu d'être en pierre bleue comme ça a été fait rue de Nimy, seront en béton. Ma question est de savoir si ce changement ou même l'aménagement de départ a fait l'objet d'une consultation de la Commission cyclistes et je voulais savoir quelle était la largeur prévue pour ces bandes de confort étant donné que les associations cyclistes regrettent que les aménagements de la rue de Nimy ne soient pas plus confortables et soient réellement dangereux en descente. D'autre part, il est question d'un changement de matériaux. Il était question au départ de grès et maintenant il s'agit de granit. Ma question, quel est l'origine des matériaux ? Je prends la suite de mon prédécesseur, M. VISEUR qui posait régulièrement la question sur l'origine des pavés, on préférerait éviter avoir un nouvel épisode de pavés kandla, que les matériaux soient d'origine locale. Merci.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Effectivement, Mme MARNEFFE, nous préférerions tous avoir du pavé wallon mais nous respectons les marchés publics et donc il y a des règles qui s'imposent à nous et voilà, nous n'avons pas la capacité d'influencer celles et ceux qui remettent des offres. En tous les cas, nous respectons strictement ces marchés publics, je propose à M. DARVILLE qui a géré le dossier sous l'ancienne législature de vous dire quelques mots et le cas échéant, je compléterai, M. DARVILLE.

M. Marc DARVILLE, Echevin : Bien, merci M. le Président. M. HAMBYE, vous parlez d'une manière excessivement désagréable en disant que personne n'est au courant qu'il y a de l'eau, ce n'est pas comme ça que ça marche, savez-vous. Vous savez que chacun a ses compétences et à la Ville de Mons dans ces gros chantiers, nous désignons des bureaux d'études. Ces bureaux d'études font des sondages et en fonction des sondages, ils déterminent une méthodologie et un cahier des charges. Il s'avère que les sondages n'ont pas donné les résultats voulus et que l'entrepreneur s'est retrouvé dans des difficultés sans nom qui n'étaient pas prévues par l'auteur de projet. Mais, la Ville de Mons a fait ce qu'elle devait faire, elle a dressé envers le bureau d'études un PV de constat. En ce qui concerne les retards dans les travaux, il est évident que cette nappe d'eau a retardé considérablement l'avancement des

travaux et il y avait après avoir discuté avec les commerçants, avec les citoyens puisque nous nous sommes engagés à discuter beaucoup et nous avons discuté beaucoup avec eux, donc il y avait deux problèmes à résoudre, le premier problème était la rentrée scolaire et il fallait absolument que la voirie soit ouverte pour assurer la fluidité du trafic routier et une bonne rentrée scolaire, donc nous avons fait le nécessaire pour que les travaux soient terminés au mois de septembre et puis, il y a eu une discussion avec les commerçants qui étaient un peu, au niveau financier, à bout de souffle et qui nous ont demandé s'il vous plaît laissez-nous maintenant après la rentrée scolaire faire les fêtes de fin d'année dans de bonnes conditions pour pouvoir remonter notre chiffre d'affaires. Il y a eu d'autres problèmes, il y a une poutre de Belgacom qui supporte de la fibre optique mais cette poutre n'a pas été vue, purement et simplement par l'auteur de projet, là aussi nous avons dressé un PV de constat, il appartiendra maintenant aux assurances d'intervenir puisque la Ville va réagir puisque la Ville n'est pas en faute, il est évident que ces PV de constat vont nous permettre de réagir et de récupérer une partie de ces sommes. En ce qui concerne le revêtement. En cours de chantier, nous avons reçu une note de l'IBSR qui nous a parlé de la problématique des pavés qui avaient été choisis dans le cahier des charges, la Ville de Binche avait constaté des microfissures, l'IBSR a fait des enquêtes complémentaires et nous avons reçu une note en plein chantier, le chantier avait débuté, nous déconseillant d'utiliser ce type de pavés donc nous avons choisi la solution sage de suivre les conseils de l'IBSR. Je peux vous rassurer en disant que ce sont des pavés européens qui ont été réservés. Malheureusement, nous avons des carrières belges mais qui ne savent pas suivre les tonnages que nous demandons pour ces gros chantiers donc il est rare qu'ils remettent offre pour ce type de chantier et comme le Président de séance l'a déjà dit, ce sont des marchés publics et les carriéristes belges ont l'opportunité de remettre prix mais ils n'ont pas les capacités de production, voilà. Encore, en ce qui concerne les bandes de confort, à la rue de Nimy, ce ne sont pas de la pierre bleue, c'est déjà du béton. Nous avons choisi le béton parce que les pierres bleues on ne savait pas les fournir à la dimension suffisamment large et longue, il aurait fallu répéter les coupures dans les bandes de confort, ce qui était contraire au sens même du confort donc le Collège et c'est passé au Conseil communal, cette modification, a choisi des bandes en béton et ce sont les mêmes bandes qui seront reproduites dans l'axe gare-Capucins et la Commission Vélos a été consultée et a donné son aval sur ce type de bandes et sur les matériaux.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Bien merci, M. HAMBYE, puis après Mme MARNEFFE.

M. Guillaume HAMBYE, Conseiller : Oui, plusieurs précisions quand même. Puisque nous sommes à l'ère des grands chantiers, d'un côté on nous dit, nous n'avons pas pu prévoir, nous n'aurions pas su, nous n'aurions pas pu. Le sous-sol montois, il est connu. On est les pieds dans l'eau. Alors, à votre décharge, la Régie des Bâtiments, organisme fédéral a fait un tunnel ici entre les deux, rue de Nimy. Il est inutilisable, pourquoi ? Même problème, ah parce que les études préalables, l'auteur de projet, le truc, la machin, personne n'est responsable ! En tout cas, ça ne marche pas. Alors, je dis qu'on est entouré d'une bande d'incompétents. C'est toujours la même chose, personne n'est responsable comme avec le BAM. Personne n'est responsable, or nous sommes en démocratie, il doit y avoir des responsables. Deuxième chose, on nous dit du sous-sol, géothermie donc il y a de l'eau chaude, ça va. Par contre, quand il y a des problèmes d'eau, ah on ne pouvait pas savoir. Toujours est-il qu'il y a des quotas maintenant en marchés publics d'émanations de CO2. Et donc, on doit donner la priorité aux matériaux locaux, ça c'est pour tout ce qui est matériaux. Par ailleurs, et c'est ça qui ne convient pas, puisque je commence à avoir une mémoire du dossier, on s'est trompé au niveau de l'auteur de projet, on a choisi un mauvais auteur de projet, on est tombé sur les mauvaises bornes gsm Belgacom et on est tombé aussi sur de l'eau. Et après on nous dit, ce n'est pas nous qui sommes responsables. Mais alors qui l'est ? Trente-cinq pour cents de majoration, nous, nous disons non et nous ne voterons pas pour ça, voilà, merci.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Mme MARNEFFE.

Mme Catherine MARNEFFE, Conseillère : M. HAMBYE m'a ôté les mots de la bouche, je pense qu'effectivement c'est mettre des clauses au niveau des marchés publics pour avoir des matériaux locaux.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Quelques mots tout d'abord pour réagir à ce qui vient d'être dit. Les clauses, Mme MARNEFFE il faut être très prudents par rapport au cadre légal parce que tout ce qui s'assimile à un semblant d'orientation géographique dans l'attribution des marchés est strictement interdit. Donc, nous sommes vigilants quant au stricte respect de la loi et comme cela a été dit ce soir, nous avons un service de marchés publics de grande qualité, il faut leur rendre hommage, ils ne font pas un travail facile et je dois dire que si à Mons nous n'avons jamais eu de problèmes en la matière, c'est qu'ils ne sont pas si incompétents que cela, M. HAMBYE, je voudrais, au contraire, souligner leur engagement dans le travail qui est effectué ici au quotidien à la Ville et vous rappeler que nous discutons ici de dossiers qui, disons les choses clairement, ne sont pas des dossiers politiques, ce sont des dossiers techniques et donc c'est le fruit du travail d'une administration qui nécessite aussi de temps en temps un peu de considération parce que, contrairement à l'image que

certaines veulent véhiculer, il y a aussi des gens qui s'investissent plus que nécessaire. En tout cas, plus que le cadre fixé légalement dans leur travail ici aussi à l'Administration communale et il faut le souligner. Vous dites qu'il y a une incompétence et qu'on peut tout prévoir. Mais non M. HAMBYE. Moi, je me souviens dans une ancienne vie, j'étais Chef de Cabinet du Ministre-Président wallon en 2004, quelqu'un que vous connaissez bien qui est le Ministre André ANTOINE qui est de votre famille politique à l'époque on était en août 2004 à la suite des problèmes liés à l'explosion dramatique de Ghislenghien, M. ANTOINE avait émis lui aussi, il avait des ambitions comme nous tous, parmi ces ambitions il y avait celle d'établir une cartographie complète des impétrants en Wallonie. Bien entendu, comme pour nous, sa volonté et son ambition se sont heurtées à des réalités parfois complexes et cette cartographie, force est de constater, qu'elle n'existe pas aux jours d'aujourd'hui et donc, il est vrai et c'est malheureux que nos services doivent faire avec les informations qui sont à leur disposition, parfois ces informations ne sont pas complètes mais, au final, qu'est-ce que ça change, j'ai envie de dire. Effectivement, nous travaillons par avenant, un avenant ce n'est pas un drame en soi, un avenant c'est justifier parce qu'on déroge au contrat de base soit parce que nous avons des demandes complémentaires, en l'occurrence ça explique une partie de l'intervention de la Ville ici, on a souhaité modifier le type de revêtement. On avait déjà commandé une partie du revêtement qui était prévu, je vous rassure le revêtement qui était commandé et qui a été modifié suite à l'intervention qui a été faite en cours de chantier, ne sera pas perdu, il sera réutilisé ailleurs, en l'occurrence là où le charroi ne passe pas ou ne passera pas au moins, notamment au Marché-aux-Herbes qui est appelé à devenir piéton et donc, ça fait partie des raisons d'un avenant, c'est parce qu'à un moment donné, le maître d'ouvrage, c'est vrai pour un particulier qui construit sa maison et qui évolue dans sa réflexion à un moment donné, c'est vrai pour la Ville aussi, évolue dans ses choix. C'est une partie de l'explication. Deuxième partie de l'explication, ce sont des imprévus techniques pour les raisons que j'ai évoquées qui font que, effectivement, on ne peut pas tout prévoir sur ce qui constitue le sous-sol montois. Et donc, je ne lie pas ça, M. HAMBYE à l'incompétence de nos services, je lie ça à une nécessité de travailler avec le cadre et les informations qui sont à notre disposition, au final qu'est-ce que ça donne ? C'est vrai que plutôt que d'avoir prévu le budget initialement avec une enveloppe surévaluée dès le départ, nous venons avec une modification en cours de route avec le même impact complémentaire que nous aurions dû avoir initialement. Au final, ça revient au même pour les finances communales, nous avons en plus fait en sorte de pouvoir faire financer cet avenant par les Fonds européens et wallons à 90%, cela ne veut pas dire qu'il faut jeter l'argent par les fenêtres, comprenez-moi bien, ça

veut dire que par rapport à un schéma de base où nous aurions eu l'information dès le départ et où nous aurions fixé les budgets en conséquence dès le départ, ça ne change pas fondamentalement les choses. Néanmoins, notre objectif et notre volonté, c'est de pouvoir et c'est le mot d'ordre qui est fixé à l'Administration, limiter un maximum ce type d'avenant, limiter les imprévus, contrôler strictement les chantiers, c'est notre vœu à tous mais ni vous, ni nous, ne sommes spécialistes et nous devons nous en remettre aussi à des gens dont c'est le métier et qui en général font la démonstration de leurs qualités. Donc voilà pour ces quelques éléments, je ne sais pas s'il y a des demandes d'interventions complémentaires avant le vote du point, M. HAMBYE.

M. Guillaume HAMBYE, Conseiller : Oui. Loin de nous de mettre en cause la responsabilité des services communaux. Ici, on est dans un organisme je crois politique, dans un Conseil communal, on approuve ou on désapprouve. Alors, que sais-je ? Dire que nous ne sommes pas d'accord pour une majoration de 35% du marché public, ce n'est pas mettre en cause la ou les personnes qui ont travaillé. C'est simplement dire, nous, nous ne sommes pas d'accord. Deuxièmement et c'est plus important, la majorité actuelle, le cartel PS-MR a fait le choix d'étaler les travaux dans l'intra muros sur plusieurs années, on aurait pu faire tous les travaux en 6 mois, fermer la Ville et faire cela. Alors, vous avez voulu quoi ? Etaler sur 3 ans mais les commerçants ils meurent à petit feu, l'un après l'autre. Maintenant, M. MARTIN vous nous avez dit au Conseil communal, qu'à votre connaissance, il n'y avait personne qui avait souffert des travaux de la rue de Nimy et je vous cite : à votre connaissance, il n'y a aucun commerçant qui a souffert des travaux de la rue de Nimy. Moi, je veux bien mais dire que personne ne souffre à cause des travaux, c'est tout à fait faux. Mais ces travaux ne cessent pas et résultat des courses, les gens alors qu'on crée 65.000 m² à l'extérieur, qu'aux Grands Prés il y a un parking nombreux, multiple et gratuit, que dans le Centre-Ville un parking difficile, payant et impossible à atteindre, de plus en plus alors qu'on veut revitaliser le Centre-Ville et vous le faites, d'un côté les travaux tuent l'image et empêchent les commerçants de vivre, c'est un choix du Collège de faire des travaux, bon, ça prend plus de temps que prévu, faire de bons résultats mais nous ne sommes pas d'accord, voilà, c'est tout.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Le dernier mot est toujours à l'opposition, j'aurais bien l'envie de réagir, je demanderai simplement d'éviter de déformer mes paroles parce qu'il est évident que personne, au sein du Collège, n'a jamais dit que les commerçants de la rue de Nimy n'avaient pas souffert des travaux. Je vais reprendre l'interrogation et l'interpellation qui avaient été faites au Collège à l'époque, précisément, la question qui émanait notamment de Mme MERCIER était de savoir s'il y avait des commerces qui avaient fermés. C'est

totalelement différent par rapport à ce que vous venez d'exprimer M. HAMBYE et je voudrais que quand on reprend les paroles des uns et des autres, on soit précis et en l'occurrence la réponse a été précise et factuelle compte tenu des données disponibles à l'époque et qui n'ont été mises en question par personne. Bien, ceci dit je ne vais pas redébattre et rouvrir un débat sur le sujet, je vous propose de passer au vote.

Mme Charlotte DE JAER, Conseillère : Vu que les clauses CO2 c'est assez récent et que notre Echevin du Développement Durable a demandé une indulgence, nous ne voterons pas non mais nous nous abstiendrons pour pouvoir voter pour la prochaine fois et nous nous ferons un plaisir d'envoyer les offres de formation pour les travailleurs justement à ces clauses de CO2 dans un esprit constructif bien évidemment.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : nous vous remercions.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

35 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX , JOB, BOUROUBA, M. TONDREAU, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mmes LAGNEAU, DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M. MARTIN

3 NON : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, ANDRE

5 abstentions : M. DUBOIS, Mme DE JAER, M. JOOS, Mme MARNEFFE, M. BEUGNIES

ADOPTE - 15^{ème} annexe

14[°] Objet : Objectifs de Convergence – Portefeuille 3 – Le quartier des Arts et de l'Artisanat de Création – Réaménagement global des voiries – Travaux – Rue de la Grande Triperie – Approbation du mode de passation du marché, de l'avis de marché reprenant les conditions de sélection qualitative et des conditions du marché. SOUS RESERVE 3[°]/5[°] E/CONV/Voiries P3-TX Gde Triperie

REMIS

15[°] Objet : Objectifs de Convergence – Portefeuille 3 – Le quartier des Arts et de l'Artisanat de Création – Réaménagement global des voiries - Travaux – Rues de la Trouille et du Grand Trou Oudart – Approbation du mode de passation du marché, de l'avis de marché reprenant les conditions de sélection qualitative et des conditions du marché. SOUS RESERVE 3[°]/5[°] E/CONV.Voiries P3-TX Gde Triperie

REMIS

16° Objet : Autorisation de se constituer partie civile devant le Tribunal de Police de Mons contre une personne présumée responsable de dégâts aux biens publics lors d'un accident Place du Parc à 7000 Mons (2 potelets). RECPFAC/1/EC/EC

M. John BEUGNIES, Conseiller : Oui juste une question pour savoir si tous les moyens amiables avaient été utilisés ?

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : En fait, pour repréciser la question, il y a des dégâts qui ont été occasionnés au domaine public, la Ville se positionne et se porte partie civile via son assistance juridique et donc a pour objectif de récupérer ses moyens par une procédure transparent et officielle et donc c'est la procédure qui est fixée et qui est suivie en général. Il n'y a pas de discussion indépendamment de notre assurance en la matière.

ADOPTÉ à l'unanimité - 16^{ème} annexe

17° Objet : PZO + : projet de convention entre la Ville de Mons, Ville. Centralisatrice de la PZO Hainaut Centre et la Commune de Dour, pour la mise à disposition d'un camion citerne. SI

ADOPTÉ à l'unanimité - 17^{ème} annexe

18° Objet : PZO + : projet de convention entre la Ville de Mons, Ville. Centralisatrice de la PZO Hainaut Centre et la Commune de Saint-Ghislain, pour la mise à disposition d'un camion citerne. SI

ADOPTÉ à l'unanimité - 18^{ème} annexe

19° Objet : Tutelle des CPAS : Approbation de la modification budgétaire n° 3 service ordinaire- budget 2012. Approbation. Gestion f. MB3/2012

ADOPTÉ à l'unanimité - 19^{ème} annexe

20° Objet : ÉCOLES PRIMAIRES ET MATERNELLES COMMUNALES

a) Création de classes maternelles au 1.10.2012. 8^e/1^e 64

ADOPTÉ à l'unanimité - 20^{ème} annexe

b) Suppression de classes maternelles au 1.10.2012. 8^e/1^e 64

ADOPTÉ à l'unanimité - 21^{ème} annexe

c) Fermeture d'une implantation maternelle au 1.10.2012. 8^e/1^e 64

ADOPTE à l'unanimité - 22^{ème} annexe

d) Ouvertures de classes maternelles au 19.11.2012. 8^e/1^e 64

ADOPTE à l'unanimité - 23^{ème} annexe

e) Prise en charge d'une institutrice maternelle sur fonds propres du 1.10.2012 au 19.11.2012. 8^e/1^e 3519

ADOPTE à l'unanimité - 24^{ème} annexe

21^e Objet : Marché conjoint visant la conclusion d'emprunts et d'escomptes de subventions pour le financement des dépenses d'investissement de la Ville de Mons, du CPAS, de la Régie Foncière et de Services, de la Régie Communale Autonome et de la Zone de Police Mons-Quévy. Approbation des conditions du marché et du mode de passation. G.F. Marché financier 2013

ADOPTE à l'unanimité - 25^{ème} annexe

22^e Objet : Subvention de 3.000 € pour l'ASBL Alternative Culture. Campagne : « J'ai un peu d'avance, le grand batelage des Seniors » - Programmation culturelle du 19 au 20 mai au Grand Large de Mons. Approbation. Egalité des Chances et Citoyenneté

ADOPTE à l'unanimité - 26^{ème} annexe

23^e Objet : Délégation du Conseil Communal au Collège communal pour l'octroi des concessions de terrains dans les cimetières communaux. Secrétariat JYD

ADOPTE à l'unanimité - 27^{ème} annexe

24^e Objet : Cuesmes rue Hector Delanois – vente du garage n° 15. Cellule foncière RD/MDB

ADOPTE à l'unanimité - 28^{ème} annexe

25^e Objet : Aliénation de quotités de terrain aux acquéreurs des logements à construire sur les parcelles sises à Mons, rue des Trois Boudins, rue des Passages et rue des Arbalestriers, cadastrées section G, numéro partie des numéros 59/c/2, 59/D/2, 59/E/2, 59/G/2, 59/F/2 et 632/S d'une superficie totale de 74 a 29 ca (9^{ème} série). Cellule Patrimoine RF/NS

ADOPTE à l'unanimité - 29^{ème} annexe

26^e Objet : Béguinage phase II « Les parkings du Nouveau Béguinage » : Aliénation de quotités de terrain aux acquéreurs des logements à construire sur la parcelle de terrain sise à

Mons, rue des Canonniers, cadastrée Mons-3ème division section E n° 1081 K2 et 1081 R2 (12ème série). Cellule Patrimoine RF/NS

27° Objet : Béguinage phase III « Résidence Val des Ecoliers » : Aliénation de quotités de terrain aux acquéreurs des logements à construire sur les parcelles de terrain sise à Mons, rue des Canonniers, cadastrées Mons-3ème division section E n° 1081 K2 et 1081 R2 (13ème série). Cellule Patrimoine RF/NS

M. Guillaume HAMBYE, Conseiller : Nous disons non pour ces deux points puisqu'on vend les quotités de terrains à 86 euros le m2 alors qu'au point 25, on vend les quotités de terrains à 250 euros du m, pour les raisons déjà évoquées.

M. Marc DARVILLE, Echevin : Bien, M. HAMBYE, je connais la genèse du dossier et je ne sais pas si vous étiez déjà au Conseil communal à l'époque mais lorsque nous avons signé le contrat avec l'acteur privé, il y avait un problème de pollution sur ce terrain et l'acteur privé a accepté de signer l'accord de préachat de ce terrain sans savoir qui supporterait la dépollution de ce terrain. Le projet a évolué, le Forem est venu s'installer, ce qui a fait avancer les choses et la Région wallonne a désigné la Spaque pour dépolluer le terrain mais en attendant le préaccord de vente avait déjà été signé ce qui peut expliquer ce prix qui semble anormalement bas et aujourd'hui, lorsque vous regardez les quotités des terrains à la rue des Trois Boudins, là ils ne sont pas pollués, ils sont vendus à 250 euros du m2.

L'Assemblée passe au vote du point 26 qui donne le résultat suivant :

40 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, MM. TONDREAU, DUBOIS, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, Mme DE JAER, MM. JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mmes LAGNEAU, DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MARNEFFE, MM. BEUGNIES, MARTIN

3 NON : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, ANDRE

ADOPTE - 30^{ème} annexe

L'Assemblée passe au vote du point 27 qui donne le résultat suivant :

40 OUI : Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, MM. TONDREAU, DUBOIS, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, Mme DE JAER, MM. JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mmes LAGNEAU, DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MARNEFFE, MM. BEUGNIES, MARTIN

3 NON : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, ANDRE

ADOPTE - 31^{ème} annexe

28^e Objet : Service de Prévention, fourniture et pose d'un agoraspace à Jemappes. Révision de sa décision du 23/04/2012. 3^e/1^e – E/2012.840.181/00/LF

ADOPTE à l'unanimité - 32^{ème} annexe

29^e Objet : Halle d'Hyon – réaffectation du bâtiment. Aménagement de terrains de Sport. Approbation des conditions du marché et détermination du mode de passation. 3^e/1^e – E/2012/RF/764.Halle Hyon/LF

Mme Catherine MARNEFFE, Conseillère : Il est question de réaffectation de subsides provenant du projet de construction d'un skate parc à Hyon, non abouti et réaffecté à la création de terrains traditionnels en lieu et place de terrains de volley ainsi qu'à la création de terrains de mini foot, volley, badminton. Ce point me pose un petit problème dans la mesure où il ne s'agit pas du même type de projet, d'une part un skate parc, un espace de rencontres pour des jeunes pas nécessairement impliqués dans une activité sportive, un espace permettant de faire le lien avec des projets de maisons de quartiers, c'est aussi une alternative à la logique du tout au ballon qui ne colle pas à beaucoup de jeunes. Ce projet est enfin assez unique dans la région. Je suis assez dubitative par rapport aux raisons d'abandon de ce projet. En Commission, on m'a dit que c'était lié à des plaintes de riverains. Je me suis renseignée à ce sujet là et j'ai eu un contact avec un jeune qui était à l'origine du projet. J'ai donc posé la question, de savoir d'après lui quelles étaient les raisons de l'abandon du projet et voilà ce qu'il m'a répondu : pour le skate parc, Mons n'a pas construit de mur et n'a pas gardé le même constructeur qu'annoncé, ce qui a amené à un skate parc en métal et par conséquent bruyant. Ne disposant pas de mur, ce bruit était audible par les habitants proches, il y a eu un jour altercation entre un présumé pratiquant et un élu habitant tout près. Suite à cela, au lieu de mettre des murs, ils ont retiré les modules. Ces modules ont été ensuite volés, depuis rien n'a été fait jusqu'à cette année où le projet a été réorienté. La Ville a donc des responsabilités dans l'échec du projet soit alors, nous notons que la majorité n'en veut plus, si comme évoqué en Commission le Collège recherche cependant un autre lieu, pourquoi ne pas y affecter directement ces budgets et s'il n'est pas possible, pourquoi ne pas opter pour ce site d'Hyon pour des infrastructures plus originales restant dans l'optique de sports de rues mais où l'offre en la matière est moins importante comme par exemple des plateaux de fitness de plein air à caractère multi générationnel ?

Mme Savine MOUCHERON, Conseillère : Le dossier est revenu régulièrement, je pense que le projet de skate parc est prévu pour un autre endroit et donc il est simplement, je ne vais pas répondre à la place de la majorité, je pense qu'elle s'en chargera bien elle-même...

Simplement, je voulais savoir comment on en est arrivé à ce nouveau projet puisqu'à un moment donné, il a été question de beach volley, de beach soccer alors effectivement à ce moment là je me suis quand même posée des questions par rapport à l'entretien des terrains en sable, ça pose quand même questions et donc est-ce que les jeunes ont été consultés à un moment donné pour changer ça en affectation mini foot-volley et à ce titre, je suis contente qu'il y a du volley et que ce ne soit pas du basket, ça change un peu et ça permet d'élargir la palette sportive plus féminine disons. Voilà, mais c'était pour savoir si évidemment il y avait eu un consensus avec les jeunes, s'ils ont été consultés parce que les jeunes m'avaient dit que le beach soccer ou le beach volley ce n'était pas forcément ce qu'ils voulaient à cet endroit là. Je vous remercie.

Mme Mélanie OUALI, Echevine : Merci M. le Bourgmestre. Donc, effectivement comme Mme MOUCHERON le signale, c'est un dossier qui est revenu assez souvent au sein du Conseil, projet qui avait d'ailleurs été initié par feu M. CARPENTIER à l'époque donc c'est un dossier qui date déjà de plus ou moins 10 ans. En fait, pour répondre à la partie skate parc, il y a effectivement des pistes pour l'instant mais c'étaient les compétences de M. SAKAS qui reviennent maintenant chez M. LAFOSSE en termes de lieu, donc il y a plusieurs pistes qui sont sur la table mais rien n'est encore arrêté aujourd'hui donc là on ne pourra pas vous répondre. Mais quant à l'affectation du hall d'Hyon, ce qu'on vous propose aujourd'hui d'approuver, c'est d'installer ces fameux terrains de mini foot, terrains de volley, terrains de badminton sur un revêtement souple parce que comme le soulignait Mme MARNEFFE, il y avait des plaintes des riverains à l'époque suite au bruit et donc nous, ici, ce que nous voudrions effectivement c'est qu'à un moment donné les jeunes et les riverains puissent s'y retrouver et quant à la consultation, effectivement nous avons consulté et vu un peu avec eux puisque justement, nous abandonnons cette piste beach et soccer pour revenir sur des terrains souples. J'espère vous avoir répondu.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Mme MARNEFFE, simplement quelques mots pour vous dire que complémentaires à ce que Mme l'Echevine vient de dire, effectivement pour avoir suivi le dossier à l'époque en 2006, lorsque le projet a été mené à bien par la Ville pour rencontrer la demande d'un ensemble de jeunes qui étaient pratiquants de ce sport, cette activité de skate, cela a créé d'énormes difficultés dans l'ensemble du voisinage. Donc, ce n'est pas une altercation entre deux personnes, c'était un problème structurel et récurrent dû

aux nuisances sonores qui étaient induites par ce projet dans un quartier qui est d'abord un quartier résidentiel et donc la volonté du Collège maintenant est de pouvoir donner une nouvelle vocation au site d'Hyon comme Mme OUALI vient de l'indiquer, après les différentes concertations qui ont été faites et sur proposition du service de prévention qui va gérer et encadrer le projet qui est développé ici à Hyon et trouver une alternative pour satisfaire les jeunes qui pratiquent le skate à un endroit plus approprié dans le Grand Mons. Est-ce qu'il y a des interventions complémentaires sur ce point ? Oui, Mme MARNEFFE.

Mme Catherine MARNEFFE, Conseillère : Quoi qu'il en soit, il s'agira de tenir compte de cet échec pour utiliser d'autres types de structures pour les prochains skates parcs pour ne pas reproduire ce problème de voisinage et devoir à nouveau retirer les structures.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Nous sommes bien d'accord, c'est ce qui est prévu effectivement.

ADOPTE à l'unanimité - 33^{ème} annexe

30^e Objet : Plan de modification de l'Emprise E5 du Dossier A/8561 – C/13/48 dûment validé par le Conseil Communal en sa séance du 25 mai 2010 relatif à la consécration légale d'une situation de fait plus que trentenaire d'un chemin hydrocarboné devenu "Voirie publique (innommée) communale" à Saint-Denis. Service Voirie A/8572 – C/13/51

ADOPTE à l'unanimité - 34^{ème} annexe

31^e Objet : Éclairage public, travaux d'amélioration. Approbation du recours à l'IEH et du devis. 3^e/2^e – E/2012.426.061.00/SD

ADOPTE à l'unanimité - 35^{ème} annexe

32^e Objet : Travaux d'entretien des cours d'eau classés et non classés dans la souscription de la Wateringue de la Vieille Haine – District de Mons – Secteur de Mons – Approbation du projet et de la prise en charge d'une part communale. 3^e/2^e – E/2012.482.065.00/MF

Mme Catherine MARNEFFE, Conseillère : J'ai déjà abordé ce point en Commission mais je voudrais élargir un peu le débat. Il est question de travaux d'entretien de fossés avec la Wateringue de la Vieille Haine. De manière générale, je ne suis pas très favorable au drainage des zones humides et donc à l'entretien de drains par curage car je pense que les zones humides ont leur rôle à jouer dans la prévention des inondations et la protection de la biodiversité. Bien que ces zones soient situées sur des sols marginaux, je sais que cette position est difficilement défendable auprès des agriculteurs et entraîneraient des difficultés socioéconomiques que la Ville n'a pas nécessairement les moyens de compenser. Néanmoins, étant donné que certains de ces fossés présentent un intérêt biologique notamment la présence

de tritons alpestres, de gorges bleues à miroir blanc et de bruants des roseaux qui sont des espèces protégées par la loi sur la conservation de la nature, il s'agirait tout au moins d'éviter d'y réaliser comme cela est prévu, les travaux en pleine période de reproduction, c'est-à-dire au printemps. Par ailleurs, pour atténuer les effets négatifs de ces curages récurrents, il serait judicieux d'envisager la mise en place de structures d'atténuation des effets négatifs sur la biodiversité. Par exemple, sous forme de fossés borgnes créés en épis par rapport au réseau principal ou sous forme de noues de fossés, bon, excusez-moi pour l'aspect technique, c'est de la déformation professionnelle. Ces travaux pourraient être réalisés à l'aide de subsides avec l'environnementaux ou des subsides du plan wallon de développement rural, avec le soutien technique des services de l'Administration Régionale présente sur la commune comme la Division Nature et Forêts ou les départements d'études milieux naturels et agricoles ou encore avec le contrat de rivière. Cela constituerait une première mise en pratique concrète des intentions présentées dans la déclaration de politique communale, de protection de la biodiversité dans le cadre d'une agriculture diversifiée. Je vous remercie.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Merci pour cette intervention, Mme l'Echevine.

Mme Mélanie OUALI, Echevine : Merci M. le Bourgmestre. Peut-être quand même pour préciser au public et aux collègues parce que tout le monde ne sait pas forcément ce qui est une wateringue ou que fait la wateringue. En fait, la wateringue, elle est censée réaliser et maintenir dans les limites de sa circonscription territoriale un régime des eaux favorable à l'agriculture, à l'hygiène ainsi que la défense des terres contre inondations. Alors, le dossier qui est ici proposé ce soir au sein de notre Assemblée, c'est d'approuver le projet et la prise en charge d'une part communale donc nous, notre responsabilité Ville, s'arrête là. Donc, ce qu'on nous demande c'est une intervention de la Ville pour prendre en charge le coût des travaux pour cette partie relative et qui nous concerne, point. A un moment donné, nous, au niveau de la Ville, nous ne devons pas aller nous mêler de la biodiversité, en tout cas pour cette partie-ci. A un moment donné, comme le marché est lancé, cela va nous mener effectivement à l'hiver 2013 puisque visiblement c'était la bonne période mais ça, c'est vraiment la wateringue qui décidera qui va réaliser les travaux. Nous, ici, ce qu'on nous demande, c'est une intervention communale. Et c'est sur ce point là qu'on vous demande de voter ce soir.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Vous voulez ajouter un mot ?

Mme Catherine MARNEFFE, Conseillère : A partir du moment où on prend en charge une partie du budget, je trouve qu'on peut avoir un petit peu son mot à dire.

Mme Mélanie OUALI, Echevine : J'imagine qu'ils tiennent compte de la reproduction et de la biodiversité avant de se lancer dans la wateringue mais ça, nous pouvons toujours à un moment donné, attirer leur attention là-dessus. En tout cas ma responsabilité sera de le faire mais je ne me permettrais pas, je n'ai pas les compétences pour, d'aller me mêler de décider exactement de la date à laquelle ils interviendront.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Et donc nous relayerons votre préoccupation Mme MARNEFFE.

ADOPTE à l'unanimité - 36^{ème} annexe

33^o Objet : Waux-Hall, étude de stabilité – Mission d'auteur de projet – Approbation des conditions du marché et détermination du mode de passation. SOUS RESERVE 3^e/1^e – E/2012.766. 167.00/LF

REMIS

33^o Objet bis : Ancienne École du Festinoy à Ghlin – Démolition de pavillons insalubres. Approbation du décompte. 3^e/1^e E/2011.832.230.00/MCP

ADOPTE à l'unanimité - 37^{ème} annexe

34^o Objet : Pôle muséal – reconduction de la convention arts plastiques sous la forme d'un avenant n°1 à la convention Pôle muséal 2011-2015. Approbation de l'avenant n° 1. Gestion Muséale PM/XR/2012

M. Guillaume HAMBYE, Conseiller : On nous demande d'approuver la reconduction de la convention donc comme quoi nous sommes aidés pour un montant de 480.000 euros pour l'ensemble des arts plastiques, outre le subside de 600.000 euros pour le pôle muséal. Ce pôle comprend 5 sites, le BAM, les Abattoirs, la Salle St-Georges, plus la salle d'expositions temporaires du futur Centre d'Interprétation d'Histoire Militaire avec un nouvel espace d'art contemporain qui est destiné à valoriser les artistes de la Communauté française ou la Fédération Wallonie-Bruxelles suivant les termes juridiques ou politiques. Nous nous réjouissons que ces subsides soient pérennisés tant pour les années 2013-2014-2015, après nous verrons. Mais, d'ores et déjà, je vous signale qu'au Nord ou plus exactement en France, cette France qui exporte ce talent culturel aujourd'hui, hier et demain, et bien au Nord, c'étaient les corons et à Lens, à une heure d'ici, de notre Ville, on inaugure un nouveau musée, on a inauguré le 14 décembre une décentralisation du Musée du Louvre, au Nord et la France qui exporte ses talents culturels hier, aujourd'hui et demain, elle vous invite à aller

voir à une heure d'ici, le nouveau Musée du Louvre. J'avais déjà interpellé le Collège pour inciter à sortir de nos boulevards comme diraient certains collègues, à passer du 19 au 21^{ème} siècle et j'avais rêvé, rêvons un peu, à ce que les musées bruxellois qui sont remplis de chefs-d'œuvre, je vous signale il y a deux ans les Musées Royaux d'Arts et d'Histoire avaient transférés la gestion de la compétence du contrôle hydrologique, thermique des tableaux du 15^{ème} - 16^{ème} et pendant l'hiver tout a gelé mais ça c'était une décentralisation ratée et donc j'avais rêvé que les musées bruxellois qui sont remplis de chefs-d'œuvre dont les réserves débordent, soient exposés à Mons. C'est très compliqué, très très compliqué parce que, à Mons, nous n'avons personne de compétent pour pousser un peu les dossiers. Alors, je ne veux pas parler parce que M. MILLER va me traiter d'incivique, des musées de Gand, Gent, Antwerpen, Brugge, lui qui a déjà dénigré toute compétence aux flamingants ou aux flamands de gérer le Conseil d'Administration de la Fondation parce que Van Gogh parlait français mais non, il est néerlandais et donc j'avais rêvé un instant qu'on puisse faire comme les français, envoyer de la Capitale les chefs-d'œuvre vers les contrées les plus reculées, en tout cas en France, on exporte les talents et je vous invite tous, puisque le musée est ouvert, j'y vais dimanche, on pourrait faire un car, à voir ce que font les français, ce que fait la république des lumières, c'est vider le grenier de la Capitale pour les déployer dans toutes les villes. Merci.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Bien. Votre amour de la France vous met dans de drôles états M. HAMBYE....

M. Guillaume HAMBYE, Conseiller : Je suis comme vous M. MARTIN, j'ai des racines normandes. Merci.

Mme Joëlle KAPOMPOLE, Echevine : Mme MARNEFFE avait également une question.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Je ne vous ai pas vu Mme MARNEFFE dans cette grande envolée lyrique de votre collègue, c'est passé inaperçu, je vous en prie.

Mme Catherine MARNEFFE, Conseillère : Ma question sera beaucoup plus terre à terre, j'ai déjà posé la question en Commission, la réponse n'a pas été très claire, de quoi s'agit-il quand on parle d'un nouvel espace d'art contemporain, on m'a répondu qu'il s'agissait du Manège de Sury, Mme KAPOMPOLE après la séance n'avait pas l'air très sûre non plus. Pouvez-vous me confirmer cette réponse ? Merci.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Bien, avant de passer la parole à M. MILLER qui ne manquera pas de réagir j'imagine, c'est bien, cela anime notre fin de séance un petit peu... Oui, effectivement, Mme MARNEFFE, comme Mme KAPOMPOLE a prêté serment aujourd'hui, elle n'avait pas encore eu la possibilité pratique de rentrer dans ses dossiers

vendredi mais je suis sûr qu'elle pourra vous répondre dans un instant. M. MILLER, vous avez une réaction, j'imagine ?

M. Richard MILLER, Conseiller : Oui, merci M. le Bourgmestre. En fait, je réponds pour faits personnels parce que je ne pensais pas intervenir sur cet excellent point parce qu'il faut quand même rappeler que ce pôle muséal est quand même quelque chose qui a été obtenu de haute lutte. Je ne vais pas revenir en arrière mais notamment avec M. DEPLUS et d'autres, nous avons beaucoup combattu pour obtenir ces financements pour la Ville de Mons, cela c'est la première chose que je voulais dire. La deuxième chose, M. HAMBYE, vous me dites je vais encore vous reprocher le côté flamand, etc. nous sommes sur des sujets différents, vous les avez mêlés. Vous avez parlé d'une réaction que j'avais eue lorsque vous aviez proposé que ce soit des responsables flamands qui prennent en charge l'organisation de Mons 2015. Effectivement, j'avais réagi et je maintiens ce que j'ai dit, c'est la première fois depuis que ce projet de ville européenne de la culture existe, c'est la première fois qu'une ville de Wallonie obtient cette responsabilité et moi je verrais très très mal que pour réussir ce projet, on doive faire appel à des responsables flamands. Nous avons une responsabilité en tant que Ville et je suis heureux, M. le Bourgmestre que dans vos compétences toute cette dimension-là apparait fortement, nous avons une responsabilité en tant que Ville par rapport à l'ensemble de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Maintenant, vous dites il y a ce musée qui s'ouvre, Le Louvre ouvre une succursale à Lens. Tant mieux, tant mieux et je suis sûr et certain qu'ils ont des pièces extraordinaires qui peuvent être montrées. Nous avons aussi tout près d'ici, parce que nous avons aussi pensé au Nord comme vous dites, nous avons aussi pensé à créer au Grand Hornu un musée d'art contemporain de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Et enfin, troisième chose, je peux vous assurer que ce n'est pas de la faute de la Ville de Mons, ni des Conseillers qui sont autour de cette table, ni du Collège s'il n'est pas possible de convaincre les flamands au niveau fédéral de sortir de cet espèce de combat qui est toujours entretenu pour les grandes institutions fédérales, culturelles en Belgique. Donc, arriver à faire venir d'un musée qui se trouve à Bruxelles des œuvres qui seraient installées en Wallonie, je peux vous dire que le Nord du pays mais là maintenant au sens vraiment belge du terme, le Nord du pays n'en veut pas. Ils veulent conserver les œuvres à Bruxelles parce qu'ils savent très très bien qu'il y a un enjeu capital, c'est le cas de le dire, pour essayer de prendre Bruxelles. Et donc, ce que vous dites, oui on pourrait essayer de faire venir des œuvres dans une ville comme Mons et ce serait très bien et c'est pour ça que c'est une capitale culturelle de la Wallonie mais c'est un débat qui est au cœur même de la difficulté d'existence de notre

pays. Voilà, c'était à titre personnel que j'ai répondu mais j'ai répondu pour toute la Belgique M. le Bourgmestre.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Merci M. MILLER. Mme KAPOMPOLE a certainement des éléments additionnels à vous livrer.

Mme Joëlle KAPOMPOLE, Echevine : Merci M. le Bourgmestre. Merci M. MILLER d'avoir à la fois mis le dossier en perspective et rappelé le contexte historique et même géopolitique. Pour ce qui concerne ce que disait notre collègue M. HAMBYE, en effet, le cas du Musée du Louvre n'est peut-être pas à mettre en parallèle avec l'ensemble des musées bruxellois puisqu'il y a véritablement un engorgement sur le Louvre Paris qui est vraiment une donnée très très importante par rapport à cet aspect-là des choses mais pourquoi pas envisager des échanges, il faudra quand même essayer d'aborder la question notamment dans le cadre de l'artothèque à la chapelle des Ursulines et encourager cela. Pour ce qui concerne la question de Mme MARNEFFE, en effet, grâce au service et aux différents collaborateurs sur lesquels je peux compter, je peux vous assurer que la salle d'expositions, le nouvel espace d'art contemporain est en fait le nouvel espace ouvert à la rue de la Clef le Magasin de Papier. Pourquoi le Magasin de Papier ? Il y a 10 ans, c'était un ancien magasin dans lequel on vendait toute une série d'articles en papier, des nappes, des serviettes, du papier en tous genres et rappelez-vous, nous avons récemment inauguré ce nouvel espace avec une exposition qui s'appelait Une Vie de Singe, magnifique exposition qui a vu 1.300 visiteurs la visiter et l'apprécier et en ce moment, l'exposition qui est en cours, s'appelle Jingle Bells, il s'agit d'une expo vente qui permet à des créateurs de notre région d'exposer leurs œuvres et même de les vendre pour un prix qui varie de 50 à 250 euros et donc là encore, un nouvel espace qui, à mon avis, pourra répondre à nos besoins.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Merci Mme l'Echevine. Juste un mot effectivement pour compléter ce que disait M. MILLER. La Belgique n'est pas la France, nous avons un pays parfois un peu compliqué et donc il n'est pas toujours simple de pouvoir réaliser ses rêves surtout quand l'institutionnel s'en mêle. Ceci étant, vous aurez constaté dans le dossier qu'il est prévu de recourir chaque année, potentiellement, aux collections de la Fédération Wallonie-Bruxelles, lesquelles vont d'ailleurs s'implanter à Mons. Donc, un petit élément par ailleurs. Vous souhaitez ajouter quelque chose, M. HAMBYE ?

M. Guillaume HAMBYE, Conseiller : C'est-à-dire que quand je vois la démarche par exemple à Metz aussi avec la Musée Beaubourg, Lens Le Louvre et donc il y a un projet culturel pour que les grands musées, les grandes institutions muséales tirent et que ce soit les TGV culturels et donc je m'adresse ici à l'ensemble des responsables politiques, quels que

soient leurs niveaux de pouvoir, d'être attentifs à ce qui se fait à 20 km d'ici parce que je crois qu'il y a toujours des enseignements à en tirer. Merci.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Bien, Mme KAPOMPOLE souhaite ajouter un mot ?

Mme Joëlle KAPOMPOLE, Echevine : Oui, M. le Bourgmestre peut-être pour montrer aussi toute l'ambition de la Ville de Mons par rapport à sa stratégie en matière de musées, je proposerais qu'une « toutes Commissions » puisse avoir lieu prochainement avec cette présentation, ça montrerait à M. HAMBYE mais aussi à l'ensemble des Conseillers communaux montois et notamment aux nouveaux toutes les perspectives que cette stratégie va apporter pour notre Ville.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Très bonne proposition. Je soulignerai simplement qu'en tout cas s'il y a un point commun dans vos différentes interventions, c'est que manifestement le choix de la Ville de Mons de retenir la culture comme l'un de nos vecteurs de développement n'est pas sot puisque c'est entre autres celui qui est posé par des institutions de référence en France, après l'Espagne, Bilbao etc. donc on voit que manifestement le chemin qui est choisi n'est pas nécessairement sans intérêt.

ADOpte à l'unanimité - 38^{ème} annexe

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Cette fois, nous en venons maintenant aux questions et interpellations et je vous propose de commencer par l'interpellation de Mme MARNEFFE relative à la Commission Vélo et c'est M. LAFOSSE qui répondra.

Mme Catherine MARNEFFE, Conseillère : Depuis 2006, la Ville de Mons réunit, au sein de la Commission Vélo, les services techniques de la Ville, la zone de Police, le Service Public de Wallonie, le TEC, la SNCB, la Province, le Gracq et ProVélo. L'objectif de cette Commission est d'orchestrer la conservation entre l'Administration, le politique et l'associatif sur l'ensemble des sujets touchant à nos déplacements et aux besoins globaux des utilisateurs de la petite reine. En ce tout début de mandature, moment d'installation des Commissions, nous nous interrogeons sur le fonctionnement de cette Commission consultative. Tout d'abord, pour permettre une réelle représentativité du politique au sein de celle-ci, pourrait-on envisager que des représentants des différents groupes politiques y soient présents ? D'autre part, la question des aménagements cyclables ne relevant pas seulement de l'Echevinat de la Mobilité mais également de l'Echevinat des Travaux, comme ça a été évoqué tout à l'heure au niveau des travaux de la rue des Capucins, ne serait-il pas judicieux que l'Echevine en charge de cette matière participe aussi à ces réunions ? Pouvez-vous, par ailleurs, nous confirmer que la Commission ne possède pas de règlement d'ordre intérieur et que la procédure de mise à l'ordre du jour des dossiers n'est pas définie ? Durant la dernière législature contrairement à

ce qui est sous-entendu sur le site internet de la Ville, la Commission Vélo n'a pas été consultée dans toutes les réfections de voiries, du SPW de la Province ou de la Ville. Les associations regrettent ainsi de ne pas avoir pu donner leur avis au sujet de l'avenue du Champ de Bataille à Jemappes, notamment pour la mise en place de pistes cyclables ou de ZAC, de même au niveau du PRU des Grands Prés pour les itinéraires, au niveau de l'aménagement de la Place du Marché-aux-Herbes et de la rue de la Clef - bande de confort, au stationnement. Par ailleurs, si le résultat de la concertation entre le Gracq et le Service Public de Wallonie pour la piste cyclable de l'avenue Reine Astrid et de la Chaussée de Binche peut dès à présent être considéré comme un succès imputable à la Commission, nous regrettons par contre que la Commission n'ait été consultée que très tardivement pour des projets comme celui de la rue de Nimy ou encore celui de la gare. Si l'avis des associations a permis de prendre en compte les besoins des cyclistes, cette consultation trop tardive n'a pas permis la mise en place d'une réelle démarche multimodale. Comme cela a été envisagé avec la plateforme des moins valides, serait-il possible d'envisager la mise en place de cahiers de charge type pour certains travaux répétitifs ? Pour les autres travaux, serait-il possible en partenariat avec les Echevinats des Travaux et de l'Urbanisme d'envisager la consultation de la Commission en amont des permis et de la réalisation des cahiers de charge ? Pour en terminer, je me fais également le relais des associations par rapport à l'outil « Point noir » mis en place par le Gracq et par rapport au numéro vert permettant de signaler les petites réparations ou nettoyages nécessaires sur le réseau cyclable. Les associations ont déploré durant la mandature précédente le manque d'interactivité et d'enthousiasme autour de l'outil cartographique mis en place pour recenser les problèmes que les cyclistes quotidiens rencontrent lors de leurs déplacements. Pour un fonctionnement plus efficace et plus transparent, serait-il possible de leur proposer un retour sur les problèmes signalés tant via l'outil « Point noir » qu'avec le numéro vert avec faisabilité et calendrier prévisionnel de résolution des problèmes ? Je vous remercie.

M. Pascal LAFOSSE, Echevin : Merci M. le Bourgmestre. Mme la conseillère, je crois que nous allons bien nous entendre pendant cette législature. Ceci dit, comme vous avez pu quand même le constater c'est qu'à l'initiative du Collège précédent, des réunions techniques dans le cadre de la mobilité douce et donc du vélo, ont été instaurées, ceci depuis déjà 2004. En effet, en 2007, le Collège des Bourgmestre et Echevins répondait à un souhait du Gracq, depuis 2004, d'organiser des réunions techniques en vue d'examiner les aménagements susceptibles d'être réalisés lors des réfections ou réalisations de voiries par les services fédéraux, régionaux, provinciaux et communaux. Il s'agit donc bien de réunions techniques de

concertation et c'est donc erronément que vous utilisez l'appellation de « Commission consultative ». Les Commissions consultatives doivent être proposées par le Collège au Conseil communal pour approbation. Ce n'est pas le cas dans ce cadre ci. Toutefois, vous pouvez constater que tous les services y compris le Service des Travaux de la Ville de Mons ou associations susceptibles d'être intéressés par les améliorations à apporter lors de ces réalisations de sécurisation des cyclistes sont invités. Par ailleurs, je me permets de vous faire aussi remarquer qu'actuellement, au sein des Commissions du Conseil Communal, une réelle représentativité du politique, comme vous le souhaitez, est assurée. Actuellement, la Commission Vélo, je vais l'appeler Commission Vélo mais je vous expliquais ce que c'était tout à l'heure, qui est une Commission technique, fonctionne très bien mais je pourrais, il est vrai, avec l'ensemble des membres du Collège, réfléchir à l'opportunité de mettre sur pied une Commission consultative communale de la mobilité, qui serait appelée à débattre et à faire des propositions pour assurer, développer et sécuriser la mobilité douce dans le Grand Mons. Cette Commission consultative serait alors ouverte à la société civile et examinerait les propositions émanant de celle-ci, mais aussi de l'Echevinat de la Mobilité, en vue d'améliorer et de créer des espaces réservés à ce que l'on appelle la mobilité douce. Mon souhait serait évidemment d'initier et je crois que nous allons devoir le faire lors de cette prochaine mandature, un plan général de la mobilité sur le Grand Mons. Enfin, concernant le système « Point noir » du Gracq, comme vous le mentionnez, celui-ci est un outil efficace et pertinent, mais aussi récent - en fait, il est là depuis à peu près un an puisqu'il a été lancé fin 2011. Des améliorations sont donc bien évidemment tout à fait possibles. D'après les éléments qui sont en ma possession, par contre quand vous parlez de calendrier prévisionnel, c'est un peu plus difficile. En effet, lors de problèmes comme par exemple le marquage au sol, ceux-ci ne peuvent se faire en hiver en raison des conditions climatiques et donc les travaux dans ce cadre là sont reportés. Donc, obtenir un calendrier prévisionnel, cela semble un peu difficile. Nous allons par ailleurs déjà fixer une date de la prochaine Commission Vélo, donc une réunion technique, le 9 janvier. Voilà, j'espère Mme MARNEFFE avoir répondu à vos questions. Vous parliez aussi d'un règlement d'ordre intérieur mais dans le cadre de Commissions techniques, les règlements d'ordre intérieur ne sont pas d'actualité. Merci.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Merci M. l'Echevin. Mme MARNEFFE, vous souhaitez réagir ?

Mme Catherine MARNEFFE, Conseillère : Nous nous réjouissons à l'idée d'avoir une Commission qui puisse devenir consultative et donc j'entends bien que pour le moment il s'agit d'une réunion technique et donc notre présence ne pourra être possible. Néanmoins, à

l'image de ce qui se fait à Bruxelles, pour permettre que nous puissions prendre connaissance de l'issue des débats et des discussions au sein de ces réunions techniques, de pouvoir disposer des PV de ces réunions. Je ne sais pas s'il s'agit de Commissions consultatives ou de réunions techniques pour ce qui concerne les Commissions Vélo de Bruxelles mais en tout cas, les PV de ces réunions sont disponibles sur le site internet de la Ville de Bruxelles. Est-ce qu'il serait tout simplement possible de les mettre à disposition des Conseillers communaux ?

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : D'une manière générale, les Conseillers ont accès à l'ensemble des documents administratifs au sein de l'Administration, par demande au Secrétariat communal, donc la tradition veut d'ailleurs que le plus souvent les avis soient joints dans les dossiers soumis au Conseil, la porte est grande ouverte pour ce type de démarche et il n'y a pas de difficultés au niveau du Collège.

Mme Catherine MARNEFFE, Conseillère : Et en ligne, ce serait bien aussi.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Décidément, la numérisation est un sujet qui retient toute votre attention, je ne saurais m'engager à ce stade mais c'est un idéal à atteindre. Alors, je propose maintenant de passer aux interpellations de Mme MOUCHERON et la première porte sur les cours de natation.

Mme Savine MOUCHERON, Conseillère : Merci M. le Bourgmestre. Je souhaite aujourd'hui aborder un thème qui concerne nos enfants, à savoir l'accès aux cours de natation à la Ville de Mons. J'étais déjà intervenue lors d'un point qui concernait l'éducation chez Mme HOUDART, nous avons déjà eu le débat sur le sujet. En fait, ici je réagis suite à plusieurs interpellations de mamans notamment et je pense que vous n'êtes pas sans savoir que la piscine du Grand Large n'accepte plus d'inscriptions à des cours de natation avant 2014. Et que la liste des enfants est arrêtée à 100 enfants en attente, ce qui est énorme et je reviens sur l'importance d'une bonne maîtrise de la natation, non seulement pour ses bienfaits physiques mais surtout dans un cadre préventif puisque la mort par noyade est considérée comme la deuxième cause de mortalité chez les enfants en Europe et c'est selon le dernier bulletin de l'Alliance européenne pour la sécurité de l'enfant. J'ai aussi contacté des profs de gym indépendants qui ont la possibilité de donner des cours indépendants et qui ont pris des statuts d'indépendants complémentaires pour ce faire mais les piscines leur sont refusées. Donc, voilà une possibilité supplémentaire que les parents n'ont pas entre les mains. J'aurais voulu savoir quelles étaient les pistes de solutions qui sont envisagées par la majorité afin que les enfants montois puissent apprendre à nager dans nos piscines communales.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Merci Mme MOUCHERON, M. l'Echevin.

M. Pascal LAFOSSE, Echevin : Merci M. le Bourgmestre. Mme MOUCHERON, merci pour votre question. Je suis tout à fait conscient du problème que vous m'exposez concernant l'accès aux cours de natation. J'ai d'ailleurs présenté, ce vendredi dernier au Collège, qui a accepté, une série de solutions potentielles qui pourraient être mises en place à court et à moyen terme, pendant les périodes entre autres des vacances annuelles à la piscine de Cuesmes. Comme quoi, je dirai, que les grands esprits se rencontrent. Je parle du vôtre, pas du mien ! Je voulais cependant vous préciser que suite à l'ouverture de la piscine du Grand Large, depuis 18 mois, nous avons constaté une diminution permanente du taux de fréquentation à la piscine de Cuesmes. Afin d'enrayer cette spirale, la première proposition que je formule, consiste à réinstaurer des leçons de natation semi personnalisées, tant pour les enfants que pour les adultes qui étaient données à la piscine de Flénu jusqu'à sa fermeture. Nous disposons parmi notre personnel actuel de 6 maîtres baigneurs ayant leur brevet d'initiateur et qui pourraient se charger de celles-ci durant leurs heures de service suivant un schéma qui ne mettra jamais en cause la sécurité aux bords de nos bassins. Nous disposons également, depuis ce 15 octobre 2012, d'un éducateur sportif dont la tâche consiste à assister les professeurs de gym des écoles montoises dans l'apprentissage de la natation et qui dans le cadre de ses fonctions à la piscine de Cuesmes pourra compléter son horaire en enseignant la pratique de la natation au public qui en font la demande. Cette possibilité a l'avantage de pouvoir être mise en place très vite car elle a déjà prévue lors de décisions antérieures, le 14/06/2001. Ma volonté est ici de rendre ce service à la population qui n'est pas obligée de devoir ainsi s'affilier à un club pour y apprendre la natation. Comme vous le mentionnez, il existe tant au niveau des clubs de natation fréquentant la piscine de Cuesmes, qu'au niveau de la piscine du Grand Large des listes d'attente conséquentes et c'est pourquoi le service proposé se justifie pleinement.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Mme MOUCHERON, vous voulez réagir ?

Mme Savine MOUCHERON, Conseillère : Oui, par rapport à des indépendants supplémentaires qui voudraient donner des leçons, ce serait aussi peut-être une possibilité, à des horaires supplémentaires à ceux que vous proposez ici mais en tout cas, je me réjouis déjà du fait que ce soit dans vos préoccupations et de déjà proposer des solutions au Collège de vendredi. J'avais aussi, si vous me permettez, des questions par rapport à d'autres structures de piscines et donc par rapport au conflit puisque de mémoire, c'est un conflit juridique qui nous opposait au sujet de la piscine de Jean d'Avesnes. Celle-ci avait été fermée pour cause de rénovation, puis quand elle a été réouverte de nouvelles clauses de sécurité avaient été mises en place et donc, la Ville demandait de la remettre conforme à la nouvelle clause de

sécurité sauf que ça demandait évidemment d'autres financements. Je voulais savoir si on avait avancé dans le dossier juridique parce qu'elle est là, évidemment elle se dégrade. Plus on attend et plus c'est problématique. Par ailleurs, je sais que le recteur de l'UMons est partisan de la maxime « un esprit sain dans un corps sain » et donc il a relancé un hall omnisports, je sais que la piscine a été adaptée en un planétarium si je ne me trompe pas mais la fosse de la piscine est toujours là. N'y a-t-il pas moyen aussi de développer des accords ? Il y a pas mal d'enfants qui ont appris à nager à la piscine universitaire, il y a donc aussi peut-être des possibilités de ce côté-là. Je sais que j'ajoute à ma question de départ.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Simplement un mot avant que M. LAFOSSSE ne réponde pour vous dire qu'au-delà des aspects juridiques pour la piscine de Jean d'Avesnes, il y avait aussi des aspects de mise en conformité avec un impact budgétaire extrêmement significatif qui n'était pas négligeable et qui rentre en ligne de compte dans l'analyse de ce dossier.

M. Pascal LAFOSSSE, Echevin : Je voulais simplement dire qu'en fait c'est un problème technique et ce n'est pas une mauvaise volonté de la part du Collège de réaménager ces types de piscines parce qu'alors on pourrait très bien comme M. Libiez vient de le dire maintenant, réaménager la piscine du Pont Rouge. Cela devient compliqué puisque les normes ont changés et vous le savez puisque c'est entre autres le Ministre ANTOINE qui a changé certaines normes.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Quoi qu'il en soit, nous retenons votre préoccupation sur le sujet, vous voyez que l'Echevin et le Collège dans son ensemble la partage et a anticipé vos remarques. Mme MOUCHERON puisque vous êtes sur votre lancée, je vous propose de conclure avec votre deuxième et dernière interpellation relative au DAR.

Mme Savine MOUCHERON, Conseillère : Comme vous le savez, le décret du 17 juillet 2008 relatif à quelques permis pour lesquels il existe des motifs impérieux d'intérêt général donc décret dit DAR a été annulé par la Cour constitutionnelle du 22 novembre dernier à la suite des recours en annulation dont elle a été saisie par plusieurs requérants ainsi que des questions préjudicielles qui ont été posées par le Conseil d'Etat. Je ne vais pas entrer dans le détail mais en gros, ce décret permet au Parlement wallon de ratifier certains permis jugés d'importance régionale, dans l'espoir de les mettre en œuvre effectivement et assez rapidement. La procédure prévue aux articles 1^{ers} à 4 du décret DAR a été appliquée à certains permis présentant des motifs impérieux d'intérêt général et ces permis ont ainsi été darifiés dans le jargon. C'est le cas notamment du permis unique relatif à la démolition de la gare existante, à la construction et à l'exploitation de la nouvelle gare multimodale de Mons. Le permis a été

ratifié le 5 juillet dernier. Ce décret n'est pas visé par la Cour constitutionnelle du 22 novembre qui annule le décret DAR et la question de l'avenir de la gare de Mons a été abordée en Commission d'aménagement du territoire au Parlement wallon le lundi 3 décembre alors qu'on abordait un débat sur les conséquences de l'annulation du DAR. A cette occasion, le Ministre HENRY a spécifié que le délai d'introduction du recours visé à l'article 1^{er} de la loi spéciale sur la Cour d'arbitrage n'était pas encore écoulé et que donc le décret du 5 juillet pouvait encore faire l'objet d'un recours en annulation. J'aurais voulu savoir quelle était la stratégie envisagée par la Ville dans une telle hypothèse en vue de la construction de la nouvelle gare en sachant que déjà à priori les délais étaient serrés et donc connaître votre position et vos réactions face aux rebondissements que nous avons vécus ces derniers temps.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : C'est Mme KAPOMPOLE qui répond au nom du Collège.

Mme Joëlle KAPOMPOLE, Echevine : Merci M. le Bourgmestre. Mme la Conseillère communale, chers collègues. J'ai bien reçu votre interpellation et je vous en remercie. Evidemment, celle-ci a retenu toute mon attention. Vous m'interrogez quant à la stratégie envisagée par la Ville de Mons dans l'hypothèse d'un recours en annulation contre le permis délivré pour la future gare. Il me paraît essentiel, pour pouvoir vous fournir une réponse correcte et censée, du moins je l'espère, de rappeler les éléments de base de ce dossier, souvent sujet à de nombreux amalgames.

1. La Ville de Mons n'est pas demanderesse dans le cadre de la procédure d'obtention du permis de bâtir. Le véritable demandeur est la SNCB, à savoir une tierce personne.
2. La Ville de Mons n'est pas davantage l'autorité délivrante du permis. Vous le savez, ce permis a en effet été délivré par le fonctionnaire délégué de la Région wallonne.
3. Par ailleurs, la Ville de Mons n'est pas davantage à l'initiative de la ratification de ce permis dans le cadre du décret dit « DAR » puisque ce permis a été ratifié par le Parlement Wallon.

Enfin, comme vous le soulignez vous-même, les récentes décisions de jurisprudence auxquelles vous faites référence ne concernent pas la gare de Mons mais différents projets qui ne nous concernent absolument pas. Certes, dans le cadre de la procédure, la Ville de Mons a été invitée à remettre un avis, comme d'autres autorités d'ailleurs. Au terme de l'analyse de l'ensemble de ces avis, la Région wallonne a estimé pouvoir accueillir favorablement la demande de permis. Après ce que je viens de rappeler, vous comprendrez qu'il n'appartient pas au Collège communal de se prononcer sur un hypothétique recours en annulation qui relève de tiers, à savoir le demandeur de permis et/ou l'autorité délivrante. En effet, il s'agit

donc de l'annulation d'un décret intervenu à un niveau de pouvoir qui n'est pas le nôtre et concernant des projets totalement étrangers à celui de la gare de Mons. A ce stade, nous ne pouvons dès lors que nous poser en observateurs des suites de ce dossier, dont nous espérons tout de même qu'il puisse aboutir un jour.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Merci Mme l'Echevine, Mme MOUCHERON, vous souhaitez réagir ?

Mme Savine MOUCHERON, Conseillère : Mais oui, j'entends bien, la Ville n'est pas demandeuse, ce n'est pas la Ville qui a délivré le permis, ni ratifié l'octroi, je suis bien d'accord. Par contre, la gare est sur notre territoire, c'est un bâtiment que nous attendons pour 2015 et je pense que ça va tous nous concerner si la gare est toujours en préfabriqué en 2015 et là ça va nous concerner et donc moi je me suis permise quand même d'essayer d'avoir des avis juridiques et de me renseigner parce que ça m'interpelle quand même cette situation et donc, manifestement il y a aussi une question par rapport au fait que puisque le décret DAR a été annulé, il y a certains juristes alors on me répondra qu'il y a autant d'avis qu'il y a de juristes probablement mais que clairement puisque le décret DAR a été annulé, le permis ratifié en juillet est caduc et donc c'est une possibilité aussi. J'entends bien que vous n'êtes pas maîtres d'ouvrage, pas demandeurs etc. en tous les cas, nous serons victimes de la situation en tant que montois et montois porteurs d'un grand projet en 2015. Voilà en tout cas je vous remercie déjà pour l'historique du dossier.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Bien merci pour cette intervention qui clôture notre ordre du jour pour cette séance. Je remercie le public de sa présence attentive, nous allons maintenant entamer les travaux du huis clos et donc je vais libérer l'assistance et nos techniciens que nous remercions également.

La séance s'ouvre à huis clos avec 43 présents.

Sont absents : MM. DI RUPO, BONJEAN.

35^e Objet : PERSONNEL ADMINISTRATIF

Par 43 suffrages sur 43 votes valables,

a) Octroi d'un congé parental dans le cadre d'une interruption de carrière à 4/5^e temps à une employée d'administration. GRH/SH 11800

ADOPTÉ - 39^{ème} annexe

Par 43 suffrages sur 43 votes valables,

b) Prorogation de l'interruption de carrière à 4/5^e temps octroyée à une employée d'administration. GRH/SH/ 10280

ADOPTÉ - 40^{ème} annexe

36° Objet : Personnel non enseignant – Modification du cadre du personnel d’entretien.
GRH/CADRES 2012

REMIS

Par 43 suffrages sur 43 votes valables,
37° Objet : Personnel non enseignant – Prorogation de diverses réserves de recrutement.
GRH/JN-Réserves 2012

ADOPTE - 41^{ème} annexe

Par 43 suffrages sur 43 votes valables,
38° Objet : PERSONNEL D’ENTRETIEN. Démission honorable d’une auxiliaire
professionnelle statutaire. GRH/4359

ADOPTE - 42^{ème} annexe

39° Objet : PERSONNEL DES BIBLIOTHÈQUES

Par 43 suffrages sur 43 votes valables,
a) Nomination à titre définitif d’une employée de bibliothèque D1 par extension de ses
attributions. GRH/10/4693/3

ADOPTE - 43^{ème} annexe

Par 43 suffrages sur 43 votes valables,
b) Nomination à titre définitif d’une employée de bibliothèque D4 par extension de ses
attributions. GRH/10/4693/2

ADOPTE - 44^{ème} annexe

Par 43 suffrages sur 43 votes valables,
c) Nomination à titre définitif d’une employée de bibliothèque D4 par extension de ses
attributions. GRH/10/4693/1

ADOPTE - 45^{ème} annexe

40° Objet : AIDES A LA PROMOTION DE L’EMPLOI

Par 43 suffrages sur 43 votes valables,
a) Prorogation de l’interruption de carrière à mi-temps octroyée à une auxiliaire
professionnelle. GRH/SH/11208

ADOPTE - 46^{ème} annexe

Par 43 suffrages sur 43 votes valables,
b) Octroi d’une interruption de carrière par réduction de ses prestations à 4/5^e temps à une
employée d’administration. GRH/SH/11254

ADOPTE - 47^{ème} annexe

Par 43 suffrages sur 43 votes valables,
41° Objet : SERVICE INCENDIE – PERSONNEL. Mise en disponibilité pour cause de maladie d'un sapeur pompier Professionnel. GRH/SI/11955

ADOPTE - 48^{ème} annexe

Par 43 suffrages sur 43 votes valables,
42° Objet : Union des Villes et Communes de Wallonie. Désignation du représentant de la Ville, aux Assemblées générales. Approbation. GF

ADOPTE - 49^{ème} annexe

43° Objet : ÉCOLES PRIMAIRES ET MATERNELLES COMMUNALES

Par 43 suffrages sur 43 votes valables,
a) Désignations à titre intérimaire d'une institutrice maternelle. 8^e/1^e
3632/3630/3567/3960/3741/3701/3519/3772(3)/3842(2)/3798(2)/3879/3888

ADOPTE - de la 50 à la 65^{ème} annexe

Par 43 suffrages sur 43 votes valables,
b) Modification d'une délibération ayant le numéro 85m7 indicateur 3737 du 22.10.2012 portant sur la désignation à titre temporaire dans un emploi vacant d'une institutrice maternelle. 8^e/1^e 3737

ADOPTE - 66^{ème} annexe

Par 43 suffrages sur 43 votes valables,
c) Désignations d'institutrices maternelles à titre temporaire dans un emploi vacant. 8^e/1^e
3556/3577/3737/3632/3772/3842

ADOPTE _ de la 67 à la 72^{ème} annexe

Par 43 suffrages sur 43 votes valables,
d) Demande d'interruption partielle de carrière dans le cadre du congé parental d'une institutrice maternelle. 8^e/1^e 8174

ADOPTE - 73^{ème} annexe

Par 43 suffrages sur 43 votes valables,
e) Démission honorable de ses fonctions d'une institutrice maternelle définitive en vue de sa mise à la retraite. 8^e/1^e 7317

ADOPTE - 74^{ème} annexe

L'ordre du jour étant épuisé et aucun membre de l'Assemblée n'exprimant le désir de prendre la parole, M. le Président constate qu'au vœu de l'article L 1122-16 du Code

Wallon de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, la séance s'est déroulée sans réclamation contre les procès-verbaux des réunions des 19 et 26 novembre 2012. Ceux-ci sont alors adoptés.

La séance est ensuite levée

Adopté et signé à Mons.

PAR LE CONSEIL :
Le Secrétaire communal ff,

Le Bourgmestre ff-Président,

Ph. LIBIEZ.

N. MARTIN.

=====